L'Université Laval

Vol. XXI. Saint-Boniface, Manitoba, 4 Mai 1892. No. 30.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES :

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

CARSLEY & CIE,
344 Rue Main, Winnipeg.

GRANDS AVANTAGES
Durant le mois d'Avril.

Lisez ce qui suit :

10 douzaines de blouses d'été en flanelles et en batistes, seront vendues à 50 cts chaque.
25 douzaines de jolies blouses en batistes, pouvant être soumises au blanchissage, valant $1.25 pour 75 cts.
2 caisses d'étoffes à robe, simple largeur, à 10 cts, valant 25 cts, double largeur, à 15 cts.
1 caisse de flanelles valant 10 cts, vendues à 6 cts, ou 10 verges pour 60 cts.
Indiennes à teintes parmanentes, 5 cts, 7 cts, 10 cts, couleurs variées et de goût.
Cachemires noirs—Les meilleurs cachemires français à fini de velours, 25 cts, 35 cts, 50 cts, 60 cts, 75 cts, 85 cts, ou le quart du prix régulier.
Manteaux et Cottes (Jackets) de $6.00 à $10.00. Votre choix sur le lot pour $3.50.

On demande une vendeuse d'experience parlant le francais, aussi une modiste.

CARSLEY & CIE, Marchands de Nouveautés, en gros et en détail.
344 RUE MAIN, WINNIPEG,
ET 13 LONDON WALL, LONDRES, ANGLETERRE 3m 9.3

M. EDOUARD GUILBAULT
Ferblantier-Couvreur,
A TOUJOURS EN MAINS
UN :-: ASSORTIMENT :-: COMPLET :-: DE
Ferblanterie, GRANIT, POELES, — ET — Ustensiles de Cuisine.
HUILE — DE — Charbon, Machine, Etc., Etc.
SPÉCIALITÉ DES OUVRAGES POUR GRÉEMENT DE BEURRERIES ET FROMAGERIES.
ESTIMATIONS DONNEES SUR DEMANDE.
Couverture : Ferblanc, Tole Galvanisee,
GOUTTIERES ET DALLES.
RÉPARATIONS DE TOUTES ESPÈCES A DES PRIX TRÈS RÉDUITS.
M. Guilbault s'occupe aussi du posage de système de chauffage à air chaud, au charbon et au bois, ainsi que du posage de paratonnerres.
AVENUE TACHÉ, - - SAINT-BONIFACE.
24.2.92

DUNCAN MACARTHUR, Ecr., Président. — Hon. JOHN SUTHERLAND, Vice-Président.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU
"The North West Fire Insurance Co'y of Manitoba."
Organisee en 1883.

Capital autorisé	$500,000
Déposé au ouvernement de Manitoba	10,000
Actif en argent	110,000

Cette Cie offre plus d'avantages (surtout aux cultivateurs) que toute autre compagnie faisant affaires dans cette province.

Elle est la seule qui assume le risque des dommages causés par le vent, les cyclones, etc., en sus du feu et de la foudre, et cela au même taux.
Cette compagnie accepte des billets à longs termes en paiement des primes, lorsque cela est nécessaire.
M. Jos. T. Dumouchel, agent de la compagnie, et bien connu du public, se fera toujours, comme par le passé, un plaisir de donner les informations voulues concernant toute affaire d'assurance.

G. W. GIRDLESTONE, Secrétaire et Gérant. — JOS. T. DUMOUCHEL, Agent voyagenr.
Nos. 375 et 377 Rue Principale, Winnipeg.
1a 18 12 89

SANTÉ POUR TOUS ! !
PILULES et ONGUENT HOLLOWAY.
LES PILULES
Purifient le Sang, corrigent tous les Derangements du FOIE, de l'ESTOMAC et des INTESTINS
Elles fortifient et restituent la Santé à des Constitutions délabrées, elles sont auss inestimables dans toutes les maladies particulières au Sexe Féminin de tout âge. Pour les enfants ainsi que pour les personnes âgées sont invaluables.
L'ONGUENT
Est un remède infaillible pour les Maux des Jambes, ceux des Seins, Blessures Anciennes, Plaies et Ulcères. Il est fameux pour la Goutte et Rhumatisme, Et pour tous les Dérangements de la Poitrine il est de même sans égal.
POUR LES MAUX DE GORGE, LA BRONCHITE, LES RHUMES, LA TOUX.
Gonflements Glanduleux, et toutes les Maladies de la Peau, il est sans rival; et pour les membres contractés et jointures raides il agit comme un charme.
Ces Médecines sont préparées seulement à l'Etablissement du Professeur Holloway,
78, NEW OXFORD STREET, auparavant 533, Oxford Street,
Et se vendent à 1s. 1½d., 2s. 9d., 4s. 6d., 11s., 22s, et 33s. le Pot ou la Boite, et on peut les obtenir dans toutes les Pharmacies de l'Univers.
Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque Pot et Boite, s'il n'y a pas l'adresse 533 Oxford Street, London, c'est de la falsification.

VARIÉTÉS

TOINE

I

On le connaissait à dix lieues aux environs le père Toine, le gros Toine, Toine-ma-Ein, Antoine Mâcheblé, dit Brûlot, le cabaretier de Tournevent.

Il avait rendu célèbre le hameau enfoncé dans un pli de vallon qui descendait vers la mer, pauvre hameau paysan composé de dix maisons normandes entourées de fossés et d'arbres.

Elles étaient là, ces maisons, blotties dans ce ravin couvert d'herbe et d'ajonc derrière la courbe qui avait fait nommer ce lieu Tournevent. Elles semblaient chercher un abri dans ce trou comme les oiseaux qui se cachent dans les sillons les jours d'ouragan, un abri contre le grand vent de mer, le vent du large, le vent dur et salé, qui ronge et brûle comme le feu dessèche et détruit comme les gelées d'hiver.

Mais le hameau tout entier semblait être la propriété d'Antoine Mâcheblé, dit Brûlot, qu'on appelait d'ailleurs aussi souvent Toine et Toine-ma-Fine, par suite d'une locution dont il se servait sans cesse :

—Ma fine est la première de France.

Sa fine, c'était son cognac, bien entendu.

Depuis vingt ans, il abreuvait le pays de sa fine et de ses brûlots, car chaque fois qu'on lui demandait :

—Qu'est-ce que j'allons bé, pé Toine ?

—Un brûlot, mon gendre, ça chauffe la tripe et ça nettoie la tête, y a rien de meilleur pour le corps.

Il avait aussi cette coutume d'appeler tout le monde "mon gendre", bien qu'il n'eût jamais eu de fille mariée ou à marier.

Ah ! oui, on le connaissait Toine Brûlot, le plus gros homme du canton, même de l'arrondissement. Sa petite maison semblait dérisoirement trop étroite et trop basse pour le contenir, et quand on le voyait debout sous sa porte où il passait des journées entières, on se demandait comment il pourrait entrer dans sa demeure. Il y rentrait chaque fois que se présentait un consommateur, car Toine-ma-Fine était invité de droit à prélever son petit verre sur tout ce qu'on buvait chez lui.

Son café avait pour enseigne : "Au Rendez-vous des amis", et il était bien, le pé Toine, l'ami de toute la contrée On venait de Fécamp et de Montiviliers pour le voir et pour rigoler en l'écoutant, car il aurait fait rire une pierre de tombe, ce gros homme. Il avait une manière de blaguer les gens sans les fâcher, de cligner de l'œil pour exprimer ce qu'il ne disait pas, de se taper sur la cuisse dans ses accès de gaieté qui vous tirait le rire du ventre malgré vous, à tous les coups. Et puis c'était une curiosité rien que de regarder boire. Il buvait tant qu'on lui en offrait, et de tout, avec une joie dans son œil malin, plaisir de se régaler d'abord et d'amasser des gros sous, ensuite, pour sa ragalade.

Les farceurs du pays lui demandaient :

—Pourquoi que tu ne bé point la mé, pé Toine ?

Il répondait :

—Y a deux choses qui m'opposent, primo qu'a l'est salée, et densio qu'i faudrait la mettre en bouteille, vu que mon abdomin n'est point pliable pour bé à c'te basse-là !

Et puis il fallait l'entendre se quereller avec sa femme ! C'était une telle comédie qu'on aurait payé sa place de bon cœur. Depuis trente ans qu'ils étaient mariés, ils se chamaillaient tous les jours. Seulement Toine rigolait, tandis que sa bourgeoise se fâchait. C'était une grande paysanne, marchant à long pas d'échassier, et portant sur un corps maigre et plat une tête de chathuant en colère. Elle passait son temps à élever des poules dans une petite cour, derrière le cabaret, et elle était renommée pour la façon dont elle savait engraisser les volailles.

Quand on donnait un repas à Fécamp chez les gens de la haute, il fallait, pour que le dîner fut goûté, qu'on y mangeât une pensionnaire de la mé Toine.

Mais elle était née de mauvaise humeur et elle avait continué à être mécontente de tout. Fâchée contre le monde entier, elle en voulait principalement à son mari. Elle lui en voulait de sa gaieté, de sa renommée, de sa santé et de son embonpoint. Elle le traitait de propre à rien, parce qu'il gagnait sans rien faire, de sapas, parce qu'il mangeait et qu'il buvait comme dix hommes ordinaires, et il ne se passait point de jour sans qu'elle déclarât d'un air exaspéré :

—Ça serait-il point mieux dans l'étable à cochons un quétou comme ça ? C'est que d'la graisse que ça en fait mal au cœur.

Et elle lui criait dans la figure :

—Espère, espère un brin ; j'verrons c'qu'arrivera, j'verrons ben ! ça crêvera comme un sac à grain, ce gros boffi !

Toine riait de tout son cœur en se tapant sur le ventre et répondait :

—Eh ! la mé Poule, ma planche, tâche d'engraisser comme ça d'la volaille. Tâche pour voir.

Et relevant sa manche sur son bras énorme :

—En v'là un aileron, la mé, en v'là un.

Et les consommateurs tapaient du poing sur les tables en se tordant de joie, tapaient du pied sur la terre du sol, et crachaient par terre dans un délire de gaieté. La vieille furieuse reprenait :

—Espère un brin... espère un brin... j'verrons c'qu'arrivera... ça crêvera comme un sac à grain...

Et elle s'en allait furieuse, sous les rires des buveurs.

Toine, en effet, était surprenant à voir, tant il était devenu épais et gros, rouge et soufflant. C'était un de ces êtres énormes sur qui la mort semble s'amuser, avec des ruses, des gaietés et des perfidies bouffonnes, rendant irrésistiblement comique son travail lent de destruction. Au lieu de se montrer dans les cheveux blancs, dans la maigreur. dans les rides, dans l'affaissement croissant qui fait dire avec un frisson : "Bigre ! comme il a changé ! elle prenait plaisir à l'engraisser, celui-là, à le faire monstrueux et drôle, à l'enluminer de rouge et de bleu, à le souffler, à lui donner l'apparence d'une santé surhumaine ; et les déformations qu'elle inflige à tous les êtres devenaient chez lui risibles, cocasses, divertissantes, au lui d'être sinistres et pitoyables.

—Espère un brin, espère un brin, répétait la mère Toine, j'verrons ce qu'arrivera.

II

Il arriva que Toine eut une attaque et tomba paralysé. On coucha ce colosse dans la petite chambre derrière la cloison du café, afin qu'il pût entendre ce qu'on disait à côté, et causer avec les amis, car sa tête était demeurée libre, tandis que son corps, un corps, un corps énorme, impossible à remuer, à soulever, restait frappé d'immobilité. On espérait, dans les premiers temps, que ses grosses jambes reprendraient quelque énergie, mais cet espoir disparut bien vite et Toine-ma-Fine passa ses jours et ses nuits dans son lit qu'on ne retapait qu'une fois par semaine, avec le secours de quatre voisins qui enlevaient le cabaretier par les quatre membres pendant qu'on retournait sa paillasse.

Il demeurait gai pourtant, mais d'une gaieté différente, plus timide, plus humble, avec des craintes de petit enfant devant sa femme qui piaillait toute la journée :

—Le v'là, le gros sapas, le v'là, le propre-à-rien, le faignant, le gros soulot ! C'est du propre, c'est du propre !

Il ne répondait plus. Il clignait seulement de l'œil derrière le dos de la vieille et il se retournait sur sa couche, seul mouvement qui lui demeurait possible Il appelait cet exercice faire un "va-t-au nord" ou un "va-t-au sud."

Sa grande distraction maintenant c'était d'écouter les conversations du café et de dialoguer à travers le mur ; quand il reconnaissait les voix des amis, il criait :

—Eh, mon gendre, c'est té, Célestin ?

Et Célestin Maloisel répondait :

—C'est mé, pé Toine. C'est-il que tu regalopes, gros lapins ?

Toine-ma-Fine prononçait :

—Pour galoper, point encore. Mais je n'ai point maigri, l'coffre est bon.

Bientôt il fit venir les plus intimes dans sa chambre et on lui tenait compagnie, bien qu'il se désolât de voir qu'on buvait sans lui. Il répétait :

—C'est ça qui me fait deuil, mon gendre, de n'pu goûter d'ma fine, nom d'un nom ! L'rest j'me'n gargarise, mais de ne point bé, ça me fait deuil.

Et la tête de chat-huant de la mère Toine apparaissait dans la fenêtre. Elle criait :

Guettez-le, guettez-le, à c't'heure ce gros faignant, qu'i faut nourrir, qu'i faut laver, qu'i faut nettoyer comme un porc.

Et quand la vieille avait disparu, un coq aux plumes rouges sautait parfois sur la fenêtre, regardait d'un œil rond et curieux dans la chambre, puis poussait un cri sonore. Et parfois aussi, une ou deux poules volaient jusqu'au pied du lit, cherchant des miettes sur le sol.

Les amis de Toine-ma-Fine désertèrent bientôt la salle du café, pour venir, chaque après-midi, faire la causette autour du lit du gros homme. Tout couché qu'il était, ce farceur de Toine, il les amusait encore. Il aurait fait rire le diable, ce matin-là. Ils étaient trois qui reparaissaient tous les jours : Célestin Maloïsel, un grand maigre, un peu tordu comme en tronc de pommier ; Prospère Horslaville, un petit sec avec un nez de furet, malicieux, fûté comme un renard, et Césaire Paumelle, qui ne parlait jamais, mais qui s'amusait tout de même.

On apportait une planche de la cour, on la posait au bord du lit et on jouait aux dominos, pardi ! et on faisait de rudes parties depuis deux heures jusqu'à six.

Mais la mère Toine devint bientôt insupportable. Elle ne tolérait point que son gros faignant d'homme continuât à se distraire en jouant aux dominos dans son lit ; et chaque fois qu'elle voyait une partie commencée, elle s'élançait avec fureur, culbutait la planche, saisissait le jeu, le rapportait dans le café et déclarait que c'était assez de nourrir ce gros suiffeux à ne rien faire sans le voir encore se divertir comme pour narguer le pauvre monde qui travaillait toute la journée.

Célestin Maloïsel et Césaire Paumelle courbaient la tête, mais Prosper Horslaville excitait la vieille, s'amusait de ses colères.

La voyant un jour plus exaspérée que de coutume, il lui dit :

—Eh, la mé, savez-vous c'que j'f'erais, mé, si j'étais vous ?

Elle attendit qu'il s'expliquât, fixant sur lui son œil chouette.

Il reprit :

—Il est chaud comme un four, vot'homme, qui n'sort point d'son lit. Eh ben, mé, j'li f'rais couver des œufs.

Elle demeura stupéfaite, pensant qu'on se moquait d'elle, considérant la figure mince et rusée du paysan qui continua :

—J'y en mettrais cinq sous un bras, cinq sous l'autre, l'même jour que je donnerais la couvée à une poule, ça naîtrait d'même. Quand ils seraient éclos, j'porterais à vot'poule les poussins de vot'homme pour qu'a les élève. Ça vous en f'rait d'la volaille, la mé !

La vieille interdite demanda :

—Ça se peut-il ?

L'homme reprit :

—Si ça s'peut ? Pourquoi que ça ne se pourrait point ? Pisqu'on fait ben couver d's œufs dans une boîte chaude, on peut en mett' couver dans un lit.

Elle fut frappée par ce raisonnement et s'en alla songeuse et calmée.

Huit jours plus tard elle entra dans la chambre de Toine avec son tablier plein d'œufs. Et elle dit :

—J'viens d'mett' la jaune au nid avec dix œufs. En v'la dix pour té. Tâche de ne point les casser.

Toine éperdu demanda :

—Qué que tu veux ?

Elle répondit :

—J'veux qu'tu les couves, propre à rien.

Il rit d'abord ; puis, comme elle insistait, il se fâcha, il résista, il refusa résolument de laisser mettre sous ses gros bras cette graine de volaille que sa chaleur ferait éclore.

Mais la vieille, furieuse, déclara :

—Tu n'auras point d'fricot tant que tu n'le prendras point. J'verrons ben ce qu'arrivera.

Toine inquiet ne répondit rien.

Quand il entendit sonner midi il appela :

—Hé ! la mé, la soupe est cuite ?

La vieille lui cria de sa cuisine :

—Y a point de soupe pour té, gros faignant.

Il crut qu'elle plaisantait et attendit, puis il pria, supplia, jura, fit des "va-t-au nord et des va-t-au sud" désespérés, tapa la muraille à coups de poings, mais il dut se résigner à laisser introduire dans sa couche cinq œufs contre son flanc gauche. Après quoi il eut sa soupe.

Quand ses amis arrivèrent, ils le crurent tout à fait mal, tant il paraissait drôle et gêné.

Puis on fit la partie de tous les jours. Mais Toine semblait n'y prendre aucun plaisir et n'avançait la main qu'avec des lenteurs et des précautions infinies.

—T'as donc l'bras noué ? demandait Horslaville.

Toine répondit :

—J'ai quasiment t'une lourdeur dans l'épaule.

Soudain on entendit entrer dans le café. Les joueurs se turent.

C'était le maire avec l'adjoint. Ils demandèrent deux verres de fine et mirent à causer des affaires du pays. Comme ils parlaient à voix basse, Toine Brûlot voulut coller son oreille contre le mur, et, oubliant ses œufs, il fit un brusque "va-t-au nord" qui le coucha sur une omelette.

Au juron qu'il poussa, la mère Toine accourut et devinant le désastre, le découvrit d'une secousse. Elle demeura d'abord immobile, indignée, trop suffoquée pour parler devant le cataplasme jaune collé sur le flanc de son homme.

Puis frémissante de fureur, elle se rua sur le paralytique et se mit à lui taper de grands coups sur le ventre, comme lorsqu'elle lavait son linge au bord de la mare. Ses mains tombaient l'une après l'autre avec un bruit sourd, rapides comme les pattes d'un lapin qui bat du tambour.

Les trois amis de Toine riaient à suffoquer, toussant, éternuant, poussant des cris, et le gros homme effaré parait les attaques de sa femme avec prudence, pour ne pas casser encore les cinq œufs qu'il avait de l'autre côté.

III

Toine fut vaincu. Il dut couver, il dut renoncer aux parties de domino, renoncer à tout mouvement, car la vieille le privait de nourriture avec férocité chaque fois qu'il cassait un œuf.

Il demeurait sur le dos, l'œil au plafond, immobile, les bras soulevés comme des ailes, échauffant contre lui les germes de volailles enfermés dans les coques blanches.

Il ne parlait plus qu'à voix basse comme s'il eût craint le bruit autant que le mouvement, et il s'inquiétait de la couveuse jaune qui accomplissait dans le poulailler la même besogne que lui.

Il demandait à sa femme :

—La poule a-t-elle mangé anuit ?

Et la vieille allait de ses poules à son homme et de son homme à ses poules, obsédée, possédée par la préoccupation des petits poulets qui mûrissaient dans le lit et dans le nid.

Les gens du pays qui savaient l'histoire s'en venaient, curieux et sérieux, prendre des nouvelles de Toine. Ils entraient à pas légers comme on entre chez les malades et demandaient avec intérêt :

—Eh bien ! ça va-t-il ?

Toine répondait :

—Pour aller ça va, mais j'ai majeure tant que ça m'échauffe. J'ai des frémis qui me galoppent sur la peau.

Or, un matin, sa femme entra très émue, et déclara :

—La jaune en a sept. Y avait trois œufs de mauvais.

Toine sentit battre son cœur. —Combien en aurait-il, lui ?

Il demanda :

—Ce sera tantôt,—avec une angoisse de femme qui va devenir mère.

La vieille répondit d'un air furieux, torturée par la crainte d'un insuccès :

—Faut croire !

Ils attendirent. Les amis prévenus que les temps étaient proches arrivèrent bientôt inquiets eux-mêmes.

On en jasait dans les maisons. On allait s'informer aux portes voisines.

Vers trois heures, Toine s'assoupit. Il dormait maintenant la moitié des jours. Il fut réveillé soudain par un chatouillement inusité sous le bras droit, il y porta aussitôt la main gauche et saisit une bête couverte de duvet jaune, qui remuait dans ses doigts.

Son émotion fut telle qu'il se mit à pousser des cris, et il lâcha le poussin qui courut sur sa poitrine. Le café était plein de monde. Les buveurs se précipitèrent, envahirent la chambre, firent cercle comme autour d'un saltimbanque, et la vieille étant arrivée cueillit avec précaution la bestiole blottie sous la barbe de son mari.

Personne ne parlait plus. C'était par un jour chaud d'avril. On attendait par la fenêtre ouverte glousser la poule jaune appelant ses nouveaux-nés.

Toine, qui suait d'émotion, d'angoisse d'inquiétude, murmura :

—J'en ai encore un sous le bras gauche, à c't'heure.

Sa femme plongea dans le lit sa grande main maigre et ramena un second poussin, avec des mouvements soigneux.

Les voisins voulurent le voir. On se le repassa en le considérant attentivement comme s'il eût été un phénomène.

Pendant vingt minutes, il n'en naquit pas, puis quatre sortirent en même temps de leurs coquilles.

Ce fut une grande rumeur parmi les assistants. Et Toine sourit, content de son succès, commençant à s'enorgueillir de cette paternité singulière. On n'en avait pas souvent vu comme lui, tout de même. C'était un drôle d'homme, vraiment !

—Combien qu'y en a ?

—Y en a six.

La mère Toine portait à la porte cette famille nouvelle, et la poule gloussait éperdument, hérissait ses plumes, ouvrait les ailes toute grandes pour abriter la troupe grossissante de ses petits.

—En v'là encore un ! cria Toine.

Il s'était trompé, il y en avait trois ! Ce fut un triomphe ! Le dernier creva son enveloppe à sept heures du soir. Tous les œufs étaient bons ! Et Toine, affolé de joie, délivré, glorieux, baisa sur le dos le frêle animal, faillit l'étouffer avec ses lèvres. Il voulut le garder dans son lit, celui-là, jusqu'au lendemain, saisi par une tendresse de mère pour cet être si pétiot qu'il avait donné à la vie : mais la vieille l'emporta comme les autres sans écouter les supplications de son homme.

Les assistants ravis s'en allèrent en devisant de l'événement, et Horslaville resté le dernier demanda :

—Dis donc, pé Toine, tu m'invites à fricasser l'premier, pas vrai ?

A cette idée de fricassée, le visage de Toine s'illumina, et le gros homme répondit :

—Pour sûr que je t'invite, mon gendre.

GUY DE MAUPASSANT.

POUR RIRE

Un imbécile, à un homme d'esprit :

—Je voudrais bien savoir pour quelle raison vous ne causez jamais avec moi ?

—Vous le voulez ? Eh bien ! la voici : quand vous n'êtes pas de mon avis, ça m'afflige pour vous ; et, quand vous en êtes, ça m'inquiète, pour moi !

Les enfants :

—Dis-moi, ma petite fille, quand maman t'a donné un gâteau, qu'est-ce que tu dis ?

—Je dis : donne m'en encore.

Calino témoin dans un duel :

On vient de mesurer les trente-cinq pas et de placer les deux adversaires.

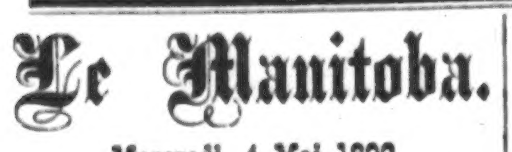
—Attention ! crie-t-il. Assurons-nous, avant de donner le signal du combat, que ces messieurs sont à égale distance l'un de l'autre.

Un bohême qui promène tous les soirs dans les caboulots son orgueilleuse nullité, rencontre un de ses confrères de l'école gougnocacaturaliste.

—Comment vas-tu ? demande celui-ci.

—Oh ! mon cher, avec ce temps, je ne vaux pas deux sous.

—Voyons, tu te diminues de moitié !



Mercredi, 4 Mai 1892

POLITIQUE LOCALE

Il est à peu près certain que l'hon. Dr Harrison rentrera dans la politique et se portera candidat à Minnedosa, son ancienne circonscription, où il est certain d'être élu par une forte majorité, sinon à l'unanimité.

Nos amis s'organisent activement dans toutes les divisions. Des conventions se tiennent partout et l'on s'efforce de faire le choix de l'homme le plus populaire, afin de rallier tous les votes possibles.

A Morris, on choisira un candidat oppositionniste vendredi. M. A. F. Martin sera encore choisi. On parle de plusieurs adversaires probables : Le Dr McTavish, M. Lowry, M. Stewart Mulvey.

M. Roblin, comme nous l'avons déjà annoncé, se porte candidat à Morden où son élection semble assurée.

N'oublions pas, nous ne cesserons de le répéter, que la confection des listes est commencée et qu'il est du devoir de tous les citoyens d'aller d'eux-mêmes se faire inscrire.

Le droit de voter dont personne ne se laisserait priver sans récrimination, est par trop souvent traité à la légère. Certaines personnes se retranchent dans une indépendance puérile et se disent : "Ceux qui auront besoin de moi sauront bien me trouver." Ceux qui font ce raisonnement ne méritent pas d'exercer le droit que la constitution leur accorde.

Et encore, comprenons donc que ce n'est pas dans l'intérêt des candidats en particulier que ce droit nous est donné, mais bien dans le nôtre propre. Nous ne votons pas, strictement parlant, ni pour Pierre ni pour Jacques, mais pour la bonne ou la maladministration de nos affaires publiques, de notre argent, autant à nous que celui qui est dans notre gousset ; et puis l'expérience nous l'a appris bien sévèrement, ici, pour le respect de nos privilèges les plus sacrés.

Ces considérations peuvent peut-être faire comprendre à quelques-uns que l'exercice de leur franchise électorale est plus qu'un droit, c'est un devoir. Un droit, on peut s'en désister quelquefois, mais celui qui fuit l'accomplissement d'un devoir est un lâche. Dans les circonstances, celui d'entre nous qui ne remplirait pas ce devoir serait plus qu'un lâche ce serait un traître.

Allez donc au plus tôt vous faire inscrire sur la liste des voteurs.

NOTES D'OTTAWA

Un agent canadien doit être prochainement nommé pour surveiller les intérêts canadiens à Washington. La résolution a été présentée par M. McCarthy.

∴

Il est fortement rumeur d'une élection générale à l'automne. Ce qui contribue à donner plus de consistance à cette nouvelle, c'est la passation du bill de rédistribution des sièges électoraux.

∴

On disait que la session finirait au 24 mai ; mais aujourd'hui on craint que le 24 juillet ne voit les députés à leur siège à Ottawa. Tout n'est pas rose dans le métier de législateur.

∴

Le gouvernement semble décidé d'accorder une enquête dans les accusations du député Edgar contre sir A. P. Caron, ministre des postes.

∴

On dit aussi qu'avant les élections générales, sir John Thompson sera fait premier ministre, en remplacement de l'hon. M. Abbott qui résignerait.

∴

Les députés fédéraux qui comptaient voir la session se terminer pour la fête de la reine pourraient bien être déçus dans leurs espérances. Les libéraux se sont mis à faire de l'obstruction, et si M McMullan y va de 600 à 700 discours comme d'habitude, Dieu sait quand le parlement s'ajournera.

∴

L'hon. M. Haggart vient de se mettre sous les soins d'oculistes à Montréal. Il est menacé de perdre la vue.

Mr l'abbé Morin partira de Montréal pour retourner dans sa colonie au Nord Ouest, mardi, le 10 mai prochain. Une douzaine de familles canadiennes sont déjà enrôlées pour aller se fixer dans la nouvelle colonie.

Mr l'abbé Morin est l'hôte de Mr le curé Auclair. Toute demande de renseignement sur le Nord-Ouest Canadien, devra être adressée à Mr l'abbé Morin, Saint-Jean-Baptiste, Montréal.

REDISTRIBUTION

Le bill de rédistribution nécessité par les changements de population indiqués par les rapports du dernier recensement a été présenté à Ottawa.

Voici les changements qui concernent Manitoba. Au lieu de cinq nous aurons sept circonscriptions :

Winnipeg reste comme autrefois.

Lisgar comprend les municipalités rurales de Rhineland, Stanley, Pembina, Louise, Turtle Mountain, Argyle, Lorne, Dufferin et la ville de Nelson.

Brandon comprend les municipalités rurales de Winchester, Morton, Pipestone, Wallace, Woodworth, Sifton, Daly, Whitewood, Glenwood, Elton, Cornwallis, Oakland et la cité de Brandon.

Marquette comprend les municipalités rurales d'Odanah, Glenwilliam, Harrison, Saskatchewan, Blanchard, Strathclair, Shoal Lake, Oak River, Miniota, Archie, Birtle, Ellice, Russell, Silver Creek, Rossburn, Shell River, Bolton, la ville de Minnedosa, la ville de Birtle la ville de Rapid City et tout le territoire non-organisé sis entre la limite ouest de la province de Manitoba et la limite est des rangs 17 ouest, du premier méridien principal de la province, le nord du township 18, dans les rangs 17 et 22 inclusivement, méridien principal, ouest, et tout le territoire sis au nord du township 28, dans les rangs 23 et 29 inclusivement, méridien principal ouest, jusqu'à la frontière nord de la province de Manitoba.

Macdonald comprend les municipalités rurales de Cypress-Sud, Norfolk-Sud, Norfolk-Nord, Cypress-Nord, Langford, Rosedale, Lansdowne, Westbourne, Portage-la-Prairie et la ville de Gladstone, la ville de Neepawa et le village de Carberry, avec tout le territoire non organisé sis entre et borné par les limites suivantes, savoir :—A l'ouest, par la limite est du rang 17, à l'ouest du méridien principal ; à l'est, par une ligne coupant le centre du lac Manitoba ; au sud, par la limite nord du township 20, et la dite limite projetée à l'est jusqu'à la dite ligne coupant le milieu du lac Manitoba, et au nord, par la frontière nord de la province.

Selkirk comprend les municipalités rurales de Saint-François-Xavier, Macdonald, Woodlands, Saint-Laurent, Gimli, St-Andrews, St-Paul, Kildonan, Assiniboia, Springfield et St-Clements, ensemble avec tout le territoire non organisé sis au nord de la municipalité de Saint-Laurent et de Gimli, lequel est borné à l'ouest par la limite est du district électoral de Macdonald, et à l'est par le lac Winnipeg, jusqu'à la frontière nord de la province et tout le territoire non organisé à l'est des municipalités de Springfield et de St-Clements et l'est du lac Winnipeg, et le nord de la ligne entre les townships 9 et 10 s'étendant à la frontière nord de la province, comprenant les îles du lac Winnipeg.

Provencher comprend les municipalités rurales de Franklin, Montcalm, Morris, DeSalaberry, LaBroquerie, Taché, Saint-Boniface et Ritchot, les villes d'Emerson, Saint-Boniface, Morris et tout le territoire non organisé à l'est des bornes est des municipalités de Franklin, LaBroquerie et Taché, au sud de la ligne entre les townships 10 et 9, et s'étendant jusqu'à la frontière ouest de la province.

Voici pour Manitoba.

On sait que d'après notre constitution, Québec a une représentation fixe de 65 députés et que sa population sert de base à celle des autres provinces. Ainsi, la population de Québec augmentant et celle des autres provinces restant stationnaire, il faudrait diminuer le nombre de représentants des derniers en proportion de l'augmentation de Québec. C'est ce qui a lieu cette année.

Nous reproduisons de la *Minerve* ce qui suit :

Voici le tableau des augmentations et diminutions par province :

	Diminution.
Ile du Prince-Edouard	6 à 5
Nouvelle-Ecosse	21 à 20
Nouveau-Brunswick	16 à 14
	Augmentation.
Manitoba	5 à 7
	Stationnaires.
Ontario	92 à 92
Québec	65 à 65
Territoires	4 à 4
Colombie	6 à 6
Total	215 à 213

Les changements dans les limites des comtés dans les Provinces Maritimes se bornent à ceux nécessités par la suppression des comtés requise par la constitution.

CHANGEMENTS DANS QUÉBEC

Dans la province de Québec, bien que le nombre des députés reste le même, il y a cependant des changements dans les limites de certains comtés mais seulement dans les régions de Montréal et Trois-Rivières. Dans la première de ces régions les inégalités dans la représentation des deux groupes de comtés au nord et au sud du Saint-Laurent étaient énormes. Il n'y aura aucun changement dans la délimitation des comtés des districts de Québec et des cantons de l'Est, où la représentation par districts est assez également repartie, bien qu'il y ait des inégalités quant à certains comtés.

La ville de Montréal et le comté d'Hochelaga, qui ont à eux deux une population de 263,193, seront augmentés de quatre députés à sept représentants. La partie Est du comté d'Hochelaga sera annexée aux comtés de Laval et de Jacques-Cartier.

Le comté d'Ottawa, qui a une population de 64,000 âmes sera divisé en deux parties, de l'est à l'ouest, 32,000 environ dans chaque division. Ce comté sera désigné sous le nom d'Ottawa Nord et Ottawa-Sud. Ottawa-Nord comprendra tout le haut de la Gatineau, à partir du canton de Lorne, et tout le haut de la Lièvre, à partir de Bowman. Ottawa-Sud comprendra Aylmer, Markham, Hull, ville et canton, Templeton, Portland, Buckingham, Mulgrave, Lochaber et Petite Nation.

La cité de Montréal proprement dite sera divisée en cinq circonscriptions, sous les noms suivants :

	Population.
Sainte-Marie	38,000
Saint-Jacques	32,000
Saint-Laurent	42,000
Saint-Antoine	44,000
Sainte-Marie	28,000

Le dernier changement sur la rive nord est la réunion du comté de Saint Maurice et de la ville des Trois-Rivières en une seule circonscription qui sera désignée sous le nom "Trois-Rivieres et Saint-Maurice." Population des deux comtés 21,111. La représentation de la rive nord se trouvant ainsi augmentée de trois députés, il devient nécessaire de réduire d'autant la représentation de la rive opposée, dont la population est beaucoup plus faible. On obtiendra ce résultat en supprimant :

1o. Napierville, dont la population sera divisée entre les comtés de Chateauguay et Laprairie.

2o. Verchères, dont la population sera divisée entre Chambly, Saint-Hyacinthe et Richelieu.

3o. Les comtés de Saint-Jean et Iberville seront réunis en un seul.

CHANGEMENTS DANS ONTARIO.

Dans la province d'Ontario, les changements seront peu nombreux. Toronto, Algoma et Renfrew auront chacun un député de plus. Le nouveau comté détaché de Renfrew portera le nom de Nipissingue. Du comté de Russell, on détachera Clarence pour l'ajouter au comté de Prescott.

Sir John Thompson dit que ce changement est fait en vue d'égaliser la population des deux comtés et aussi parce que la population de Clarence est plus en harmonie avec celle de Prescott qu'avec celle du reste du comté de Russell. Pour compenser les trois députés accordés à Toronto, Algoma et Nipissingue, on unira les comtés de Lincoln et Welland en un seul, de même que ceux de Haldimand et Monck. Le comté de Weentworth sera remanié avec un député de moins.

A propos des changements effectués à Manitoba, le *Free Press* de Winnipeg conseille de changer le nom de la nouvelle circonscription de Macdonald en celui de Norquay. Les raisons alléguées par le confrère sont excellentes, et nous les approuvons. En effet, bien que le nom de Sir John Macdonald appartienne à l'histoire du Canada en général, celui de Norquay est un nom du pays. L'histoire des commencements de la province et celle de feu l'hon. M. Norquay ne font qu'une, et donner le nom de ce regretté homme d'état à une circonscription électorale serait rencontrer les vœux de toute la population de Manitoba.

Si le député de Winnipeg demandait ce changement au comité, il est probable qu'il l'obtiendrait.

Nouvelles Religieuses

Dimanche prochain Sa Grandeur Mgr l'Archevêque ira bénir les fondations de la nouvelle église de l'Immaculée Conception. Le sermon sera donné par le Révd Père Drummond, S.J. Les cérémonies auront lieu dans le nouvel édifice.

L'on se propose d'agrandir prochainement l'hôpital de cette ville. Le local actuel est tout à fait insuffisant. Les bonnes sœurs se voient souvent dans l'obligation de refuser les demandes les plus légitimes pour cette raison péremptoire.

Le Révérendissime Père abbé de la Trappe de Bellefontaine et le Rév. Père Dom Edmond sont en cette ville depuis lundi. Le but de leur voyage est de s'occuper, comme nous l'avons déjà annoncé, de la fondation d'une de leurs maisons à Saint-Norbert.

Mgr Fabre accompagné de Mgr Paquet, recteur de l'Université Laval, et de plusieurs autres est allé bénir la nouvelle église canadienne de Chicago dimanche dernier. La cérémonie a été des plus imposantes. Le nouveau temple fait honneur à la population canadienne de l'ouest. Il a coûté $100,000.

M. l'abbé Léon Charlebois curé de Sainte-Thérèse, est mort à l'Hôtel Dieu de Montréal le 23 avril dernier à l'âge de 58 ans. La paroisse de Sainte-Thérèse perd en lui un curé dévoué. La perte est surtout sensible pour le collège auquel il avait consacré une grande partie de sa vie.

M. l'abbé Michel Labrecque, directeur du grand séminaire de Québec, vient d'être nommé évêque de Chicoutimi, en remplacement de Mgr Bégin créé archevêque de Cyrène, et coadjuteur de son Eminence le cardinal Taschereau avec succession future.

Les exercices du mois de Marie, commencés dimanche, se continueront pendant tout le mois à 7.15 hrs. p.m.

Le Dr Vaughan, successeur du cardinal Manning, est celui qui a fondé et bâti, près de Londres, le magnifique séminaire des missions étrangères. Il est le président et l'âme de la *Catholic Truth Society* pour la diffusion de la presse catholique.

Mgr Grouard, vicaire apostolique d'Athabaska McKenzie est de retour de son voyage en France.

Une quinzaine de jeunes gens, appartenant aux meilleures familles françaises, l'accompagnent.

Monseigneur a aussi réussi à recruter quelques auxiliaires pour ses missions ; trois prêtres, dit-on, et deux diacres font partie de l'expédition.

M. l'abbé Laforce, ci-devant vicaire à Saint-Joseph, Montréal, est entré, mardi dernier, au noviciat des RR. PP. Dominicains à Saint-Hyacinthe.

Le nouveau novice avait été plusieurs années professeur au collège de Montréal, avant de se livrer au ministère paroissial. Il devra revêtir l'habit de Saint-Dominique le 5 mai prochain.

LA SAINT-ALEXANDRE

A l'occasion de la saint-Alexandre, fête patronale de Mgr l'Archevêque, les élèves du pensionnat, les élèves des diverses maisons d'éducation catholique de cette ville sont allés présenter leurs hommages à notre vénéré prélat. Entre autres le collège, le pensionnat, l'orphelinat ; le couvent de Jésus Marie, Winnipeg, les élèves des écoles des SS. Anges et l'Immaculée Conception, Winnipeg. Chacune de ces institutions présenta à Sa Grandeur une adresse très appropriée. Les élèves de l'école Industrielle ont présenté à Sa Grandeur deux excellents portraits, l'un des garçons, l'autre des filles de l'institution. Cette délicate attention lui a surtout été agréable, car cette œuvre de l'éducation des enfants indigènes tient spécialement au cœur de l'archevêque.

Nombre de messieurs du clergé des environs ont profité de l'occasion pour venir rendre leurs hommages à leur supérieur.

Lundi soir, les élèves du Pensionnat ont donné une soirée bien réussi dont voici le programme :

PROGRAMME

Entrée—Mache Céleste .... [Blake]
Delles A. Kittson, A. Despars, J. Couture, R. Bédard.

FLEURS D'ESPÉRANCE

Delles E. Lauzon, A. Marion, L. Gosselin, E. Létourneau, L. Létourneau, M. Dubuc, A. Dubuc, I. Bédard, M. Turenne, A. Mondor, R. S. Mondor, A. H. Parent, A. Gelley, S. Arpin, A. Bédard.

Dialogue—Travaillons ....
Delles A. Gingras, A. Kittson, A. Gingras, S. J. Isbister.

Récitation—Bells of St. Boniface [Whittier]
Delle Winnie Pike.

Drame et Tableaux } —Martyre de Sainte-Catherine. — d'Alexandrie.

PERSONNAGES :

Catherine .... Delle N. Hick
Eusebie, tante de Catherine .... Delle J. Couture
Léa, amie de Catherine .... Delle E. Cyr
Candida, " .... Delle J. McDougall
Lucinia, femme de Maximin Delle A. Marion
Maximin .... Delle R. Granger

PHILOSOPHES

Omri, pontife de Jupiter.. Delle J. Peterson
Timoclès, stoïcien .... Delle E. Isbister
Disciples des philosophes .... Delles A. Larivée, M. J. Dumesnil
Licteurs ...... Delles E. Samson, R. Bédard
Greffier de Maximin .... K McCaffrey
Officiers .... Delles M. L. Fillion, J. d'Eschambeau't
Gardes .... Delles A. Kittson, A. Gingras
Géolier .... L. Mariou

Piano duo—Lucregia Borgia.. ..... [Smith]
Delles E. Cyr, R. Bédard, A. Gingras.

L'HÉRITAGE

PERSONNAGES

Mde Tuchon, héritière légale du château .... Delle R. Blais
Melle Augusta Tuchon, nièce de la précédente, 16 ans .... Delle M. Cinq-Mars
Melle Marie, filleule de la défunte, 16 ans .... Delle J. Turenne
Fanchon, domestique du château, 15 ans .... Delle A. Granger
Justine, domestique du château, plus âgée .... Delle M. A. Bédard
Un notaire, costume en magistrat .... Delle A. Granger
Mde la Contesse de Ville Neuve .... Delle A. Girard

Chant—Distant Chimes .... [Glover]
All the pupils.

DRAME—Reverse of the Medal

Countess Errard .... Delle N. McCaffrey
Isabel, her daughter ..... Delle R. Belanger
Mde Morville, Governess to Isabel .... Delle A. Genthon
Philipps, Maid to the Countess .... Delle J. Genthon
Ellen, Housemaid .... Delle M. Vincent
Mother Alarum, Farmer's wife. Delle C. Pike
Jane, her little shepherdess. Delle A. Parent

Tableau—L'immortalité
Delle R. Bédard.

Dialogue—Bouquetière ....
Delles A. Despars, A. Gingras, C. Jean, A. Parent, S. J. Isbister, E. Martin, M. Parenteau, A. Samson.

Quatuor—Chants Canadiens ..... [Gagnon]
Adresse
God Save the Queen.

Hier matin, les drapeaux flottaient sur toutes les édifices de la ville et nombre de résidences particulières. A 9.00 heures il y a eu messe solennelle à la cathédrale. L'église était remplie comme aux jours de grandes solennités. Mgr assistait pontificalement au trône avec le Rév. Père Maisonneuve, O.M.I., M. l'abbé Ritchot et le Rév. Père Drummond, S.J. Le T. R. P Jean-Marie, abbé de la Trappe de Belle-Fontaine, France, a célébré la sainte messe, assisté de MM. les abbés Fillion, Jutras et Pelletier.

Le sermon de circonstance a été donné par Dom Benoit, supérieur du monastère des chanoines réguliers de l'Immaculée Conception de Notre-Dame de Lourdes.

Les messieurs du clergé présents étaient le T. R. P. Jean-Marie, abbé de la Trappe de Belle Fontaine ; le Rév. Père Edmond, Trappiste ; Dom Benoit C. R. I C. ; Rév. Père J. Allard, O.M.I. ; les Révs. N. J Ritchot, A Maisonneuve, O.M.I, L. Drummond, S.J., Hudon, S.J., Durocher, O.M.I., A. A. Cherrier, G. Cloutier, J. Messier, D. Fillion, N. Jutras, P. Pelletier, J. M. A. Jolys, E. Gauthier, C. A. Poissant, Fraser et autres.

Inutile de dire que nombre de citoyens sont allés saluer Sa Grandeur.

Hier soir, la fanfare a exécuté, dans les jardins du Palais, le programme que nous avons publié à notre dernier numéro.

En terminant, qu'il nous soit permis d'ajouter que ces témoignages spontanés ont dû prouver à Sa Grandeur, encore une fois de plus, l'amour et la vénération de ses ouailles.

RECTIFICATION

Nous avons été induit en erreur la semaine dernière. Nous avons accueilli comme vraie, au moment de mettre sous presse, une rumeur qui a fait le tour de la ville et annonçant le décès de M. S. D. Laurendeau, de Winnipeg, par suite d'un accident. Cette rumeur était fausse, heureusement, et n'étaient les désagréments causés à ce monsieur par le racontar, nous pourrions dire que la rectification nous est excessivement agréable.

L'INSTITUT DES FRERES DES ECOLES CHRETIENNES

Les Frères des Ecoles Chrétiennes célèbrent aujourd'hui la fête de leur fondateur le Bienheureux de la Salle.

Parmi les communautés enseignantes, celle qu'a fondée le Bienheureux de la Salle occupe assurément une des premières places.

C'est à Rouen que le pieux chanoine jeta les premières bases de cette grande institution, appelée à être, dans le monde entier, un modèle d'enseignement, non-seulement pour les enfants des classes pauvres, mais aussi pour ceux auxquels la fortune permet de recevoir une instruction plus complète. Si l'on se reporte à la date du premier établissement des Frères des Ecoles Chrétiennes—vocable choisi par le Bienheureux—ouvert à Rouen le 22 juin 1679, et si l'on considère le nombre et l'importance des écoles dirigées aujourd'hui par les Frères, dans toutes les parties du monde, on demeure convaincu qu'un tel succès est dû à une idée feconde et profondément juste, à une connaissance judicieuse des besoins de l'enfance, de ses aptitudes, de ses qualités et de ses défauts.

Il suffit de lire l'admirable traité laissé par le Bienheureux de la Salle, sous le titre de Conduite des Ecoles Chrétiennes, pour voir combien tout y est coordonné, règlé, prévu dans l'intérêt de l'enfant, afin de former son cœur et son intelligence : fermeté et douceur dans l'application de règlements stricts, l'esprit toujours tenu en haleine, mais trouvant le repos dans la fatigue prévue d'exercices du corps obligatoires, formant ainsi le *mens sana in corpore sano.*

Les succès des Frères des Ecoles Chrétiennes ne tardèrent pas à s'affirmer ; ils se répandirent à l'étranger, fondèrent des maisons importantes en Amérique, dans le Levant, en Afrique, et partout ils se placèrent au premier rang. Actuellement, l'institution des Frères des Ecoles Chrétiennes, compte dans le monde entier plus de 1,300 établissements desservis par 16,900 Frères, instruisant près d'un demi million d'enfants. C'est en 1837 que les Frères Aidant, Adelbertus, Euverte et Raimbault arrivèrent à Montréal, appelés par M. Québlier, sulpicien. Depuis lors le grain de senevé est devenu un arbre aux puissantes ramures. Les Frères possèdent aujourd'hui dans la Puissance près de 50 établissements, plus de 450 Frères et enseignent à 17,000 enfants. A Montréal même les Frères ont la direction de 12 écoles ayant en moyenne de 4 à 500 élèves chacune, et l'une d'elles près de 1,000. Outre ces écoles, il y a le pensionnat Mont Saint Louis, qui est certainement une des plus vastes maisons d'enseignement du Nouveau-Monde.

A. F.

PATRIOTISME ECLAIRE

Nous lisons dans le *Catholic Review :*

"Le Père Marquette aura sa statue dans le Capitole de Washington. Le Wisconsin a choisi le prêtre pionnier comme l'un de ses deux représentants dans la Salle des Statues. N'importe quel Etat serait fier de réclamer pour lui le découvreur du Mississipi et l'héroïque missionnaire de l'Ouest."

Il y a là un exemple de justice et de patriotisme éclairé, très rare dans l'histoire des peuples.

Si tout le monde comprenait le patriotisme de cette façon généreuse, surtout en pays habités par différentes races, combien vite s'évanouiraient les animosités nationales. Le P. Marquette, il est vrai, est une gloire que toute nation réclamerait avec une orgueilleuse jalousie. Cependant le fanatisme religieux, surtout de nos jours, s'est tellement emparé des esprits que les hommes publics du Wisconsin auraient pu remplacer par une statue quelconque celle du P. Marquette sans soulever de protestations. Ils ont mieux compris leur devoir, et, l'éclat de la gloire qui environne la mémoire de l'héroïque missionnaire les ayant séduits, ils ne se sont pas demandé de quelle nationalite était le pionnier de l'ouest.

C'était un grand homme, cela leur a suffi.

Beaucoup d'hommes publics peuvent trouver en cet acte de justice une leçon qui, s'ils savaient la comprendre, leur profiterait à eux et au pays.—*Courrier du Canada.*

LE 1er MAI EN EUROPE

Le 1er mai, qui est le jour choisi par les ouvriers de toute l'Europe pour leurs manifestations, était beaucoup appréhendé par les autorités de tous les pays.

Les événements des dernières semaines étaient de nature à causer de l'inquiétude, en effet. Heureusement, tout s'est assez bien passé.

A Londres, la plus grande démonstration ouvrière qu'ait jamais vue la métropole a eu lieu. Vers le soir, on a trouvé de la dynamite dans l'arsenal. On suppose qu'une des gardes a pu seule mettre en cet endroit ces engins de destruction. Tout s'est passé paisiblement dans les autres villes d'Angleterre.

A Paris, il n'y a pas eu de démonstration extérieure. Toutes les mesures avaient été prises. Des piquets avaient été placés à tous les édifices de l'Etat et municipaux. Il y a eu des assemblées socialistes enthousiastes, surtout à Belleville, mais tout s'est borné à des discours.

Dans les autres villes de France, rien de particulièrement grave également.

A Liège, en Belgique, il y a eu des troubles assez sérieux.

D'Espagne, d'Italie, d'Allemagne, il n'arrive aucune nouvelle alarmante. Tant mieux pour le temps que cela durera.

Toutes ces manifestations dénotent un état de choses inquiétant pour l'avenir des pays européens. La classe ouvrière des villes, que les politiciens et les démagogues ont flattée, passionnée, lancée contre l'autorité, la propriété pour parvenir à des fins souvent inavouables, a profité des leçons qui lui ont été données. Et l'on a vu des gouvernements applaudir à ces menées, favoriser, encourager l'extinction de la foi chrétienne dans les masses, ne s'apercevant pas que cette foi chrétienne était le seul frein qui pouvait contenir le peuple dans le devoir.

L'ivraie semée par les fauteurs des erreurs du siècle actuel a cru, à tel point que le reste menace d'être étouffée par elle, hormis peut-être celle dont l'existence était surtout visée, l'eglise catholique, qui est la seule institution qui puisse empêcher le flot qui s'élève, de tout détruire, le seul remède au mal propagé par ses ennemis.

LA TEMPETE

Mercredi dernier, la plus forte tempête que nous ayons eue depuis longtemps a visité la province. Le vent soufflait avec une violence inouïe, ayant atteint en quelques endroits une vitesse de 90 milles à l'heure ; les poteaux et les fils télégraphiques sont tombés et brisés en plusieurs endroits. La neige a atteint en certains endroits une hauteur de douze pouces. Il n'y a pas eu, que nous sachions de dommages à la propriété, à part ceux mentionnés ; malheureusement, nous avons à enregistrer deux pertes de vie. Un jeune Anglais de Boissevain, du nom de J. W. Taylor, venant de Manchester, Angleterre, est mort sur la prairie dans la nuit de mercredi à jeudi. Son cadavre a été trouvé le lendemain, à environ un demi mille d'une habitation. Un compagnon a pu supporter les rigueurs de la terrible nuit, il était encore vivant lorsque les secours sont arrivés.

Un autre infortuné a trouvé la mort dans des circonstances à peu près semblables, près de Reaburn.

Une nouvelle tempête est prédite pour demain.

PERSONNEL

Le Rév. Père Cahill, O.M.I., missionnaire sur le Lac des Bois, est au palais archiépiscopal.

Il nous fait plaisir d'annoncer que M. Théo. Bertrand a subi avec succès mercredi dernier, 27 avril, ses examens comme procureur (attorney). M. Bertrand pratique depuis quelque temps à l'ancien bureau de M. Geo. Fortin.

NAISSANCE

GAUDRY—A Morris, à la fin du mois dernier, Madame Amable Gaudry, d'un garçon.

DECES

VAILLANCOURT—En cette ville le 27 avril, M. Gaspard Vaillancourt, maître-menuisier. Ses funérailles ont eu lieu vendredi, le 29.

Le défunt laisse plusieurs enfants en bas âge, doublement orphelins, car Madame Vaillancourt a précédé son époux de quelques mois seulement.

UN VIEUX NOM QUI DISPARAIT.

Il nous fait peine d'annoncer la faillite et le retrait des affaires de nos vieux et estimables amis, MM. Burt & Mear, de New-York, les pionniers dans le commerce des chaussures de haut goût pour Messieurs en Amérique. Ils fabriquaient des chaussures sans rivales, la main d'œuvre était irréprochable et ils n'employaient que le meilleur cuir français. Nous faisons un bon commerce de ces chaussures, si bien connues, que nous n'avons pas à réciter le boniment obligé chaque fois que nous en vendons une paire. Quel genre ? Quel point ? Merci ! C'est un genre d'affaires agréable, n'est-ce pas ! (C'est ce que nous devons faire pour nos lignes de chaussures de $5.00). Nous garantissons nos Burt & Mear, mais nous cessons de le faire pour celles vendues après le 2 Mai, et nous allons procéder à l'écoulement de notre assortiment.

C'EST UN ADIEU A UN VIEIL AMI.

Mais il le faut, car nous n'avons pas l'intention d'user une ligne que nous ne pourrions plus assortir. Nous vendrons nos

Chaussures Burt & Mear $7.95 la paire.

Pourquoi $7.95 ? Parceque c'est meilleur marché que $8.00. Voilà tout. Notre assortiment est nouveau et bien connu. Nous en avons 300 paires, cela veut dire une perte considérable pour nous. En effet, nous pouvons chausser 300 de nos clients avec des chaussures qui leur durent généralement un an. Il y aura des points qui disparaîtront bientôt, ainsi profitez de l'occasion pour vous procurer une bonne chaussure. Si vous ne résidez pas en ville, envoyez votre ordre par la malle.

LA CIE DE LA BAIE D'HUDSON.

AVIS D'ELECTION.

Je donne avis par les présentes que j'ai été nommé Greffier d'Enregistrement pour la Division Electorale de Saint-Boniface, et que la liste des électeurs sera complétée le vingt-troisième jour de Mai 1892. Je tiendrai mon bureau à ma résidence, rue LaVérandrye, près de la rue du Collège, entre 9 heures et midi et de 1 heure à 4 heures p.m. Toutes personnes désirant faire enregistrer leurs noms comme électeurs pourront m'adresser, ou laisser à mon bureau une demande assermentée par le ou les applicants. On pourra se procurer des formules de demande au dit bureau. Aucune demande ne sera reçue après le 23 Mai, et toute personne désirant faire inscrire son nom sur la liste après cette date, devra s'adresser à l'Officier Reviseur.

J. ERNEST CYR,
Greffier d'Enregistrement,
Boite 16 Bureau de Poste,
Saint-Boniface.
3i 4-5-92

M. J. B. LAUZON

BOUCHER,

Qui vient de louer son étal de Saint-Boniface, ne s'occupera plus désormais que du

Commerce des Viandes en Gros.

Son bureau principal d'affaires est à sa résidence

RUE AUBERT, ST. BONIFACE.

Achat d'animaux gras, bœufs de travail, chevaux, vaches à lait, moutons, cochons, veaux, volailles, etc.

Toute personne endettée envers lui, est priée de venir règler sans délai. On pourra aussi s'adresser à l'étal de l'avenue Taché pour le règlement des arrérages.

A partir de mardi prochain, le 3 Mai, il y aura communication téléphonique au bureau de la rue Aubert, Téléphone No. 526.
2i 27-4

TERRES A VENDRE.

10,000 Acres de Terre a Vendre

DANS LA

MUNICIPALITE DE LORNE, DANS ST. LEON, SOMERSET, ST. ALPHONSE ET NOTRE-DAME DE LOURDES.

Ces établissements offrent de grands avantages aux colons désireux de se livrer à l'agriculture. Il y a des facilités de chemins de fer, des écoles des églises, du bois et d'excellente eau en abondance. Le sol est très fertile.

Pour plus amples détails s'adresser à

R. J. O'MALLEY,
Somerset.
jno 6.4.92

A Vendre ou à Louer

Deux cent quarante acres de bonne terre à blé à vendre ou à affermer, bonne maison, bons bâtiments. Conditions de vente : partie comptant et partie sur hypothèque à long terme. Aussi 240 acres à affermer à moitié.

S'adresser à

SIMON TRUDEAU,
Prairie Grove.
j.n.o. 9.3 92



CONTRAT DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 27 Mai prochain, pour le transport des malles de Sa Majesté, sur contrat, des boites des rues jusqu'au bureau de poste de Winnipeg, pour quatre ans, à partir du 1er juillet prochain.

Le transport devra se faire dans une ou plusieurs voitures convenables, à un ou plusieurs chevaux. La distance à parcourir supputée pour recueillir le contenu de ces boites à lettres chaque jour est 26 milles. Les collections se font trois fois le jour, excepté pour les boites des collèges St. John et Manitoba, et celle de la Douzième (12e) Avenue Sud, Fort Rouge, où elles ne se font que deux fois par jour. Chaque collection doit se faire en une heure et trente minutes. La soumission devra indiquer le taux par mille pour chaque voyage additionnel qu'il pourrait être requis de faire pour visiter toutes nouvelles boites qui peuvent être posées dans la cité pendant la durée du contrat.

(2o.) Le taux pour recueillir le contenu de chaque boite additionnelle que le Maître Général des Postes peut faire ainsi poser, sans augmenter la distance à parcourir.

Des avis imprimés contenant plus amples renseignements relatifs aux conditions du contrat proposé et des formules de soumissions peuvent être obtenus au bureau de poste à Winnipeg et à ce bureau.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des Postes.
Bureau de l'Inspecteur des Postes, Winnipeg, 15 Avril 1892.
3i 20-4-92

DESASTREUX INCENDIE

Dans la nuit de samedi à dimanche, le feu a éclaté dans la salle du théâtre "Princess," vers les 2 heures du matin. Le fléau s'est propagé avec une rapidité effrayante. Avant que la brigade ne fut rendue sur les lieux, la salle n'était qu'un vaste brasier. Pendant un instant on a craint que toute cette partie de la ville ne devint la proie des flammes. Vers les quatre heures cependant on est parvenu à contrôler le sinistre.

Pendant le feu, plusieurs scènes de confusion ont eu lieu. Parmi les bâtisses en proie à l'incendie, se trouvaient plusieurs écuries de louage, de pension et de vente, toutes remplies de chevaux et bestiaux. Ces animaux ont dû être sortis de leurs étables libres de toute entrave et, chassés par la peur causée par le feu, ils se sont dispersés de tous côtés.

Voici la liste des incendiés :

Sur la rue Princesse, ouest, la salle d'Opéra et tout le bloc. A l'est, la bâtisse occupée par l'Armée du Salut, MM. Hunter Green, Bawlf et l'écurie de M. T. Early.

Sur la rue Jemima, Lumsden & Keele, menuisiers ; Davidson, peintre ; Macarthur, forgeron ; Lewis & Gilbert, carrosserie ; Dr Dunbar, Welsh, écurie ; Robinson & Cie , écurie ; Wood & Cie, forgeron ; sur la rue Ross, deux bâtisses appartenant à la Cie Free Hold and Loan et occupées. L'étable et l'entrepôt de J Penrose & Munro.

Les pertes totales s'élèvent à $100, 000.

Le *Free Press* d'hier dit que c'est un fait tout à fait providentiel que le feu ait pris à cette heure de la nuit, car s'il eut éclaté plus à bonne heure dans la soirée, nous aurions eu à enregistrer un sinistre épouvantable.

En effet, il y a eu représentation au théâtre ce soir là ; si l'incendie se fut déclarée durant la représentation, les deux tiers des spectateurs n'auraient pu s'échappper. La salle a passé littéralement comme une flambée de paille.

Nous ajoutons que si le feu eut eu *lieu* pendant la tempête de mercredi toute cette partie de la ville aurait été détruite.

Choses et Autres

R. H. Mcgreevy, trouvé coupable par le jury l'automne dernier, d'avoir conspiré avec O. E. Murphy contre Michael Connolly, s'était enfui aux Etats-Unis ; mais ne pouvant plus supporter l'exil, il est revenu au Canada, ces jours derniers pour recevoir sa sentence. Le juge Bossé l'a condamné à un an de prison sans travaux forcés.

L'hon. M. Marchand, ex-orateur de l'assemblée législative et député de Saint Jean, vient d'être nommé chef de l'opposition à Québec.

Le procès Mercier Pacaud-Langelier a dû commencer hier.

Son honneur le lieutenant gouverneur des Territoires assistait à l'ouverture du parlement de Québec, la semaine dernière.

Un individu, du nom de Frederick Deeming, a été récemment arrêté à Melbourne, Australie pour meurtre. D'après la nature des mutilations infligées à sa malheureuse victime, on a soupçonné un crime analogue à ceux de "Jack the Ripper." De là une enquête minutieuse a été ouverte. Deeming a déclaré être le fameux meurtrier. Cette nouvelle a créé une grande sensation. Le plaidoyer de Deeming est unique : Penchant irrésistible et instinctif à la tuerie.

Un horrible accident est arrivé la semaine dernière, à Grenville, dans le comté d'Argenteuil.

M. Olivier Cayer, cultivateur, était à sa "sucrerie," à faire bouillir. Il était sur le point de couler son sirop, lorsque en voulant prendre du bois cordé à côté de la lèchefrite bouillante, il glissa et tomba à la renverse dans ce "réduit." Il eut la force d'en sortir seul et de se rendre à la maison, une distance de quelques arpents ; mais là, il prit le lit et mourut après quatre jours de souffrances les plus aigües. La chair avait été brulée jusqu'aux os depuis le cou jusqu'aux jambes et on était obligé de le tenir dans la ouate. Son corps n'était qu'une immense plaie et il était repoussant à voir.

Le pauvre défunt était un homme approchant la soixantaine et il était universellement estimé dans sa paroisse.

Affaires Municipales

CONSEIL DE VILLE.

Treizième séance du 10ème conseil, tenue le 25 avril 1892.

Présents : Son honneur le maire, MM. les conseillers Lecomte, Buron, Lauzon, Bédard, Lamontagne, Deschambault et Rocan

Lecture et adoption du procès verbal de la dernière séance.

Lecture d'une lettre de M. E. P. Leacock, demandant la réparation du trottoir, à l'ouest de l'avenue Taché, depuis la rue Notre-Dame à sa résidence ; d'une communication du département de l'agriculture pourvoyant à la nomination d'un inspecteur chargé de voir à la destruction des mauvaises herbes.

Le rapport des auditeurs spéciaux chargés de l'audition des livres pour la fin du terme d'office de l'ex-trésorier, est déposé sur la table ; aussi le rapport du chef de police pour février et mars ; le compte de M Louis Laventure pour transport de bois et voyages à Winnipeg pour le département du feu, $6.00 ; le compte de la compagnie "Vulcan Iron Works," $225, pour réparations à la pompe à incendie ; le compte de M. Eug. Paradis, pour audition, $20.00 ; deux comptes de M. Théo. Bertrand pour audition, $40.00 ; Alfred Poulin, 60 cts ; Rémi Poulin, $5.00 et $3 00 ; A. Marcoux, $3.00 et $1.50, respectivement ; E. Ducharme et Frs. Ducharme, 30 cts et $2.25, respectivement.

Sur motion de M. Buron, appuyé de M. Lauzon, il est décidé de prendre la requête de M. Leacock en considération et de faire le trottoir demandé aussitôt après les gelées.

Sur proposition de M. Lecomte, appuyé de M. Lamontagne, M. Jos. Gagnier est nommé inspecteur pour la destruction des mauvaises herbes, en conformité de l'acte municipal.

Sur proposition de M. Lecomte, appuyé de M. Deschambault, il est décidé de laisser le rapport de la Vulcan Iron Works sur la table et de le soumettre à la considération du comité des finances.

Sur proposition de M. Lauzon, appuyé de M. Buron, le rapport du chef de police est accepté.

M. Lecomte propose, appuyé de M Buron, que le rôle d'évaluation de l'année 1892, devant le conseil, soit accepté, sujet à la révision de la cour.

M Lauzon propose, appuyé de M. Buron, que le salaire de l'évaluateur soit payé en entier. Tous les comptes ci-dessus mentionnés sont acceptés et le paiement en est autorisé, moins celui de la "Vulcan Iron Works," qui est laissé sur la table.

M. Lecomte propose, appuyé de M. Buron, que relativement à une certaine entente avec M. Nairn, le greffier soit autorisé d'écrire aux Révérends Pères du Collège et à M. Lagimodière au sujet de l'ouverture d'une rue sur les lots 71, 72 et 73 de la ville de Saint-Boniface.

M. Lecomte, appuyé de M. Buron, propose et il est décidé de fermer temporairement le pont Rouge aux voitures et d'y faire les réparations nécessaires pour permettre aux piétons d'y passer.

Sur proposition de M. Lecomte, appuyé de M. Lamontagne, le surintendant des travaux publics reçoit instruction de faire rapport chaque matin à M. le président du comité des travaux publics.

Et la séance est levée.

—La dernière tempête n'a causé aucun dommage à la nouvelle église de l'Immaculée Conception, Winnipeg, contrairement à ce qui avait été annoncé.

Chronique Locale.

—Il y a eu congé du mois hier au collège.

—Voyez l'annonce nouvelle de M. Geo. H. Rodgers.

—La cour du Banc de la Reine siége en terme cette semaine.

—Les examens universitaires commencent lundi, le 9 mai courant.

—Le pont Rouge est fermé aux voitures temporairement par décision du conseil.

—La vente des bancs de la cathédrale aura lieu dimanche à l'issue de la grand'messe.

—La population totale de Winnipeg est de 29,182. La propriété est évaluée à $20 338,100.

—La râfle des cadres de Mme Duperry aura lieu demain après-midi à l hôpital. Avis aux porteurs de billets.

—MM. Brault & Cie, marchands de vins, liqueurs et cigares, sont déménagés au No. 513, rue Principale, Winnipeg.

—Si vous voulez avoir un bon habillement tout fait dans les goûts les plus nouveaux, allez chez C. A. Gareau, 324 Rue Principale Winnipeg.

—Les courses du Manitoba Turf Club auront lieu les 30 juin, 1er et 2 juillet prochain. Les entrées closes au 20 juin. Il y aura $4,000 de prix.

—Le conseil de ville siégera en cour de révision pour reviser le rôle d'évaluation de la ville 1892, lundi le 9 mai courant. Avis aux intéressés.

—Pour un chapeau dans les dernières modes, allez chez C. A. Gareau, 324 Rue Principale Winnipeg.

—Demain, le cinq. jour de la fête des arbres, fête ordonnée par proclamation du lieutenant-gouverneur, le bureau de poste ne sera ouvert que pour l'arrivée et le départ des malles.

—D'après la loi électorale, tout sujet britannique âgé de 21 ans, résidant depuis 6 mois dans la Province, et depuis un mois, dans une circonscription électorale, au 22 avril dernier a droit de se faire inscrire pour cette circonscription, s'il n'est pas autrement déqualifié. Que personne ne manque d'aller se faire inscrire.

—Une dépêche annonce que dans toutes les causes d'au-delà £300 il pourra être interjeté appel au conseil privé d'Angleterre, de la cour du Banc de la Reine de Manitoba, sans avoir à passer par la cour Suprême du Canada.

—Si vous achetez chez Anderson & Lemieux vos épiceries, provisions, légumes, thés et cafés, etc., vous avez un choix extra et des prix qui défient la compétition ; c'est le rendez-vous des canadiens-français qui aiment à faire bonne chère.

—Pour un bon habillement sur commande à bas prix, allez chez C. A. Gareau 324 Rue Principale Winnipeg.

—On nous demande ce que c'est que la nielle du blé. En terme d'agriculture, la nielle est une maladie des grains dont l'effet est de convertir la substance farineuse en une poussière noire. Provient d'un champignon parasite qui s'attaque à la racine des grains. Il est certain que la maladie est épidémique et se propage rapidement. La meilleure prévention est le remède que nous avons enseigné déjà sur notre journal.

—Beaucoup de personnes ne savent pas que c'est l'enveloppe du tabac qui donne la couleur de la palette, et qu'en conséquence une belle apparence est capable de les induire en erreur. L'enveloppe n'est qu'une simple membrane de tabac qui n'est pas bonne à fumer. Elle est dispendieuse, en raison de sa belle couleur seulement. Pour le "Myrtle Navy" toute l'attention se dirige sur le remplisseur, c'est à dire l'intérieur de la palette. C'est ce qui détermine la qualité des tabacs à fumer. L'on peut fabriquer des tabacs qui aient une aussi belle apparence que le "Myrtle Navy" sans beaucoup de trouble ou de dépense, mais ce peut être un article de qualité inférieure.

Chronique de la Province.

Oak Lake,

30 avril.—M. l'abbé Beaudry était en visite ici dimanche dernier. Il était chargé par Sa Grandeur Mgr Taché de venir expliquer ses désirs auprès des fidèles et de demander leur approbation concernant une addition qui doit être faite à l'église. Tous se sont montrés satisfaits des explications données par M. l'abbé Beaudry ainsi que par notre curé et l'addition, devant servir temporairement de presbytère, sera bâtie sans délai.

—M. Théodore Cartier, récemment arrivé de Bruxelles, Belgique, et à l'emploi de MM. Daoust & McMullan, ici, sera transféré à Grande Clairière, où il prendra charge de la succursale nouvellement établie. M. Cartier espère recevoir tout l'encouragement possible de ses compatriotes. On y trouvera un assortiment de marchandises sèches, chaussures, épiceries, forronneries, poêles de cuisine, ainsi que toutes espèces d'instruments aratoires et d'articles utiles aux colons.

—Une nouvelle association conservatrice vient d'être fondée à Hartney. Vû que cette nouvelle association n'a fait appel à aucun des centres environnants avant sa formation, il existe une certaine confusion parmi les électeurs canadiens et anglais des rangs 24 et 25 Nous aimons à croire que le fait est un oubli, mais il nous semble que dans une division où le vote français représente presque la moitié des électeurs, on devrait se montrer un peu plus poli et faire part des intentions du parti si cette association représente vraiment ses idées. Donc, il y va de l'honneur et du devoir de tous les électeurs français de s'entendre, et nous leur conseillons fortement de ne pas se prononcer en faveur d'aucun candidat avant d'avoir étudié l'homme qui nous offrira les meilleures garanties de défendre et de protéger nos intérêts.

—Une convention appelée par l'association conservatrice de Hartney doit avoir lieu le 3 mai à Plum Creek pour faire le choix d'un candidat. Les divers rangs et townships seront représentés à cette convention mais il est douteux qu'on parvienne à faire le choix d'un candidat ce jour là.

—On doit convoquer une assemblée de tous les électeurs parlant le français du comté de Avondale pour le 8 mai. Les délégués nommés qui auront assisté à la convention donneront les détails du résultat obtenu et suggèreront à l'assemblée quelle est la voie que nous devrons suivre durant la prochaine campagne électorale

SOUMISSION POUR PONT.

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné, jusqu'à une heure de l'après-midi, Samedi, le 21 Mai prochain, pour la construction d'un pont sur la Coulee du Moulin au village de Saint-Eustache.

Pour le plan et les spécifications s'adresser à M. Silas Loney, Saint-Eustache.

Le dit pont devra être fait et fini le ou avant le 21 Juin prochain. Ni la plus basse ni aucune des soumissions nécessairement acceptées.

P. LAVALLÉE,
Secrétaire-Trésorier de la Municipalité
Rurale de Saint-François-Xavier.

Saint-François-Xavier, 29 Avril 1892.
li 4-5-92

Acte des Licences pour la Vente des Liqueurs.

Les demandes suivantes de licences ont été faites, et seront prises en considération par le Bureau des Commissaires de Licences pour le District No. 4, à 2 heures p.m, Lundi, le 23 Mai 1892, au bureau du Dr Henderson, rue Princesse, Winnipeg :—

Thos. Armstrong, Neverville Hotel, Neverville.

James McAnnany, Exhibition Hotel, Saint-Boniface.

Elie Chamberland, Hôtel Québec, Saint-Boniface.

H. Beauregard, Hôtel Beauregard, Saint-Boniface.

F. Mondor, Hôtel Saint-Boniface, Saint-Boniface.

N. Germain, magasin de gros, Saint-Boniface.

L. E. Carrière, magasin de gros, Jolys P. O.

Daté à Saint-Boniface, ce 4me jour de Mai 1892. JAMES M. CLARK,
4-5-92 Inspecteur en chef des Licences.

Impermeables (rubber coats) nouveaux.

Chapeaux dans les derniers gouts.

Le printemps m'apporte des 1892 Le printemps m'apporte des

MARCHANDISES NOUVELLES

TELLES QUE

Draps, Serges, Etoffes Irlandaises, Nap, Tweeds Français, Anglais et Ecossais pour ouvrages de commandes. Satisfaction garantie et ouvrage de première classe.

COMMANDES EXÉCUTÉES A BREF DÉLAI.

Le Département des Merceries est au Complet.

* HARDES-FAITES DE PREMIÈRE QUALITÉ *

A DES PRIX

Defiant toute Competition.

C. A. Gareau, MARCHAND-TAILLEUR. 324 WINNIPEG, MAN. VIS-A-VIS LE Manitoba Hotel.

Tous Tweeds achetés à la verge seront taillés gratis.

Cols, Collets, Chemises, Etc., Etc.

VENANT D'ETRE RECU !

UN ASSORTIMENT DE

MARCHANDISES DU PRINTEMPS

TELLES QUE

Cachemires, Mousselines, Henriettas, Jerseys de Laine, Blouses,

MANTEAUX CIRCULAIRES, IMPERMEABLES, PARAPLUIES, LINGERIE de Maison

Cotons a Draps, Essuie-mains, Serviettes,

Shirtings, Hamellettes, Flannelles, Couvertes, Couvrepieds,

LINGERIE POUR MESSIEURS !

Chemises en soie, en flannelle, en coton Oxford, Regattes et blanches. Vêtements de dessous en laine, en cachemire, en coton et laine et coton,

PARAPLUIES, BONNETERIE, BAS, GANTS, MOUCHOIRS, ETC., ETC.

WM. BELL,

288 Rue Principale, coin de la rue Graham,

VIS-A-VIS L'HOTEL MANITOBA.

N.B.—M. DENIS, commis canadien-français répondra aux clients de langue française et s'empressera de leur accorder satisfaction. 25.1.91

1892 MARS 1892

GRANDE VENTE AU PRIX COUTANT !

Voulant écouler complètement mon assortiment d'hiver, je vendrai au prix coûtant les marchandises suivantes :

Etoffes a Manteaux, Flanelles, Couvertes, Confortables, Chales, Tricots, Etoffes, Camisoles et Calecons, Hardes-faites, Fourrures, Etc., Etc.

PROFITEZ DE CETTE OCCASION POUR ACHETER DES MARCHANDISES DE PREMIERE QUALITE A VOS PRIX

Les importations nouvelles du printemps arrivent tous les jours, le choix sera considérable. Une visite est sollicitée.

Au Bon Marche, F. E. VERGE Saint-Boniface.

8.10.90

AGRICULTURE

REMUER LE SOL AUTOUR DES PLANTES DANS LE JARDIN

Rien n'active autant la végétation dans les jardins que de remuer fréquemment le sol autour des plantes, avec un rateau en fer. Cette opération répétée deux fois vaut un arrosage, car au temps de la pluie, le sol se trouve dans une meilleure condition pour en profiter.

LAVAGE DES CHAUDIÈRES A LAIT

Lorsqu'on lave une chaudière ou seau de lait, on doit se servir d'eau tiède au lieu d'eau chaude, car en se servant d'eau chaude le lait qui reste s'attache davantage au vaisseau au lieu de disparaître ; et, à la traite suivante le lait chaud fait dissoudre ce mauvais lait pour se mêler au bon. Il faut avoir grand soin de bien laver les jointures des chaudières où le lait séjourne ; si l'on ne prend pas cette précaution, on court le risque d'endommager le lait de la traite suivante. C'est un détail important à mettre en pratique, car la moindre particule de mauvais lait laissée dans un vaisseau est préjudiciable au bon lait.

CAUSES CONTRIBUANT A RENDRE LE LAIT MAUVAIS

1o. Le lait devient de mauvaise qualité si les vaches ne peuvent avoir accès à de l'eau pure, qu'elles n'ont pour s'abreuver que l'eau des fossés ou des marais ; 2o. On préjudicie à la qualité du lait en conduisant les vaches à la course, de leur pâturage à la basse-cour ; 3o. On préjudicie également à la qualité du lait en maltraitant les vaches, de quelque manière que ce soit ; 4o. Une vache qui souffre de quelque maladie ne saurait produire de bon lait.

Ces quatre défauts doivent nécessairement empêcher de porter le lait à la fromagerie, conséquemment il faut prendre les moyens de les prévenir, et de séparer du troupeau, pendant un certain temps, les vaches malades.

LES BRANCHES GOURMANDES DES ARBRES FRUITIERS

Les branches gourmandes qui se forment au pied des arbres fruitiers sont assurément nuisibles à la bonne végétation de l'arbre, en ce qu'elles disputent la nourriture aux branches qui portent fruits. Un arbre en bon état de végétation en produit rarement ; à moins qu'on ait enlevé assez de terre du tronc de l'arbre de manière à laisser à découvert les racines près de la surface du sol, qui alors forme des branches gourmandes sans endommager l'arbre.

Il faut nécessairement enlever ces branches gourmandes qui épuiseraient l'arbre ; mais pour cela, on ne doit pas attendre qu'elles soient assez grosses pour obliger de recourir à la scie ; il faut les retrancher dès leur première apparition, et dans ce cas, on peut facilement les enlever à la main.

Des arbres fruitiers, notamment les pommiers, chargés de repoussons ou branches gourmandes indiquent le manque de soins qu'on apporte à ces arbres ; ils sont aussi l'indice que l'arbre souffre de quelques maladies causées par les insectes.

COMMENT FAIRE UNE COUCHE CHAUDE

Si vous n'êtes qu'un amateur ou que vous n'en ayez jamais fait une bonne, faites-la petite. Un ou deux chassis ordinaires couvriront une surface suffisante pour vos besoins ; ce n'est pas la forme ou la grandeur qui la fait meilleure. Le site est pour beaucoup dans le succès ou l'insuccès. Votre couche chaude doit être faite sur un terrain sec, qui s'égoutte bien, et placée à l'abri des grands vents, avec exposition ou face au sud ou au sud-est.

Quand vous aurez décidé de la dimension de votre couche et choisi l'endroit, creusez à deux pieds de profondeur le terrain où vous la mettez et deux pieds tout autour et de plus que la dimension déterminée. Quand cette excavation sera faite, plantez aux quatre coins, et aussi entre chacun, des piquets de quatre pouces carrés et d'une longueur convenable, auxquels vous clouerez des planches ou des madriers.

Les piquets qui formeront la charpente de l'arrière de la couche devront être de douze à quinze pouces au-dessus du sol et ceux de l'avant de six à huit. Les madriers ne devront être cloués avec les piquets que dans la partie qui se trouve au-dessus du niveau du sol, de sorte que la couche paraîtra alors être posée sur des échasses. L'excavation est faite pour contenir les matières qu'on veut y faire fermenter afin de les mettre autant que possible à l'abri du froid et par ce moyen économiser le fumier.

Dans l'excavation, jetez ensuite des tiges de blé-d'inde, des feuilles, des paillles pourries et du fumier pailleux, de manière à remplir environ douze pouces de hauteur au fond de la couche ; ces matières empêcheront l'humidité et faciliteront le drainage. Sur ce lit de feuilles et de paille, répandez une couche de quatre à cinq pouces de bon fumier de cheval qui commence à chauffer ; évitez d'y mêler du fumier de vache ou de porc qui, eux, ne fermentent pas. Pressez et foulez bien le tout et répandez-le également par toute la surface. Puis mettez une contre-couche légère de fumier de cheval le plus court et le moins fermenté que vous pourrez trouver, car cette dernière couche sera celle qui servira de lit aux plantes.

Toutes ces différentes couches devront faire comme quatorze pouces d'épaisseur. Si le tassement, l'épandage et la qualité du fumier n'ont pas été uniformes dans la couche, les plantes y pousseront inégalement. Quand cela sera fait vous mettrez vos vitraux ou châssis, que vous tiendrez là fermés, jusqu'à ce que la fermentation se mette dans la couche. Alors couvrez le fumier d'un lit de terre d'environ six pouces d'épaisseur. Cette terre, qui a dû être préparée d'avance à l'automne, et gardée à l'abri de la gelée, doit être fine, riche et composée d'au moins la moitié de bon terreau. La couche doit alors être laissée couverte jusqu'à ce que toute la terre se réchauffe et que germent les graines de mauvaises herbes qu'il y a là-dedans. Quand cela a eu lieu, ôtez les châssis, retalez avec soin la couche pour y tuer les herbes et rendre la surface unie et pulvérisée ; c'est alors le temps de semer.

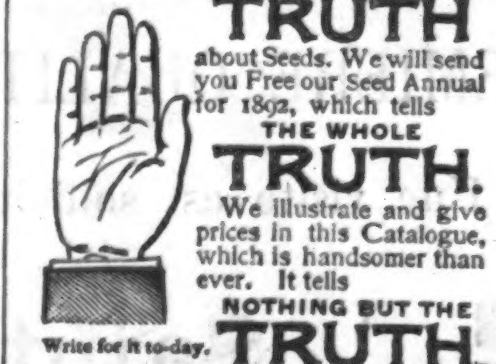
Les graines doivent être mises dans la couche à une profondeur quatre fois plus grande que leur diamètre, et, comme les plantes qu'elles doivent produire ne sont pas pour rester là, mais pour être transplantées, on peut les semer plus drues que si c'était en pleine terre. Quand les plantes sont sorties de terre, il faut prendre bien soin qu'elles ne soient pas tuées par trop de chaleur quand le soleil est chaud ou par défaut du manque d'air ; on doit aérer de temps en temps.

Il est très désirable que les plantes en poussant prennent le dessus sur les mauvaises herbes ; pour cela il est bon de faire tremper les graines avant de les semer. Quand votre semence sera en terre tenez humide environ un pouce de la surface de la couche, mais elle ne doit pas l'être trop. Le soir, les vitraux devront être couverts avec des nattes, des planches ou autres choses qui puissent conserver la chaleur. On peut aussi, quand il fait bien froid réchauffer la couche à sa hauteur avec du fumier pailleux. On ne saurait donner de règles fixes pour la tenue d'une couche chaude ; le jardinier en jugera lui-même ; mais une règle positive, c'est qu'il faut une attention constante. Le bon sens est tout ce qui est nécessaire.

LES personnes qui désirent des informations au sujet d'annonces feront bien de se procurer une copie du "Livre des annonceurs" de 300 pages à $1.00 le volume. Expédié franco sur réception du montant ci-dessus. Ce livre est une compilation soignée du directoire des journaux américains, les plus en vogue ; donne la circulation de chacun, nombre d'informations au sujet des taux et autres questions se rattachant aux annonces. Adresser *Rowell's Advertising Bureau, 10 Spruce St. New-York.*

LES BAINS TURCS, RUSSES ET électriques du Clarendon guérissent la toux, le rhume, le lumbago, les rhumatismes et toutes les affections dont l'homme est le triste héritier. Les bains du Clarendon sont les meilleurs du Canada, avec des professeurs spéciaux ; plongeons 17x14 ; eau de source pure tempérée. Pour dames tous les avant-midi. Billets $1.00 ; 6 billets pour $5.00. Shampoo, bain et plongeon, 50 cts. Une boutique de barbier est attachée à l'établissement. jno.

Theo. Bertrand,
AVOCAT,
No. 366 RUE MAIN, WINNIPEG.
Ancien bureau de M. Geo. E. Fortin.
6m 23.12.91



Nul Remède Universel

N'a encore été découvert ; mais, comme au moins les quatre cinquièmes des maladies humaines ont leur source dans **l'Impureté du Sang,** une médecine qui restaure ce fluide à une condition saine arrive presque à être une cure universelle. **La Salsepareille d'Ayer** agit sur le sang dans toutes les périodes de sa formation, et est, par conséquent, adaptée à une plus grande variété de maladies qu'aucune autre médecine connue. Les

Furoncles et les Boutons

Qui résistent à un traitement ordinaire, cèdent à la Salsepareille d'Ayer après un essai comparativement court.

Mr. C. K. Murray, de Charlottesville, Va., écrit que durant des années il était affligé de furoncles qui lui causaient beaucoup de souffrances. Ceux-ci furent suivis de boutons rouges dont il avait plusieurs à la fois. Il commença alors à prendre de la Salsepareille d'Ayer, et après en avoir pris trois flacons, les boutons disparurent, et depuis six ans il n'a pas eu même l'apparence du moindre petit bouton.

Cette insidieuse maladie, **la Scrofule,** est la cause fertile d'innombrables maux, la **Consomption** étant l'un de plusieurs également fatals. Les éruptions, les ulcères, le mal aux yeux, la faiblesse et l'épuisement des muscles, un appétit capricieux et autres maux semblables, sont presque des indications certaines d'une infection scrofuleuse dans le système. Beaucoup de figures, qui autrement seraient belles, sont défigurées par des boutons, des éruptions, de vilaines pustules, qui proviennent de sang impur, montrant le besoin de la Salsepareille d'Ayer pour remédier au mal.

Tous ceux qui souffrent des désordres du sang devraient essayer de la Salsepareille d'Ayer—éviter de se servir de toutes poudres, onguents, lotions, et spécialement de compositions bon marché et sans valeur, lesquelles, non seulement, manquent d'effectuer une guérison, mais plus fréquemment aggravent et confirment les maladies que des annonces mensongères promettaient de guérir.

Ayer's Sarsaparilla,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., États-Unis. Vendue par tous les Pharmaciens. Prix $1 ; six flacons, $5.

SI jamais vous désirez annoncer quelque article, écrivez à GEORGE P. ROWELL & CIE, No. 10, Rue Spruce, New-York.

Dr Alex. F. D'Eschambault,
DOCTEUR EN MÉDECINE.
LICENCIE DES PROVINCES DE QUEBEC ET MANITOBA.
Bureaux à sa résidence sur la rue Aubert.
Heures de Consultations :—8 hrs à 10 hrs a.m. 1 hr à 3 hrs p.m. 5 hrs à 10 hrs p.m.
TÉLÉPHONE No. 607. la 5 3 90

J. P. PRUD'HOMME,
Notaire Public,
BLOC JEAN—RUE DUMOULIN,
SAINT-BONIFACE,
Se charge de la rédaction de toutes espèces de contrats, actes de vente, hypothèques, testaments, etc.
ARGENT A PRÊTER sur première hypothèque, aux taux les plus réduits.
la 29.10.90

T. PELLETIER,
BARBIER - COIFFEUR,
Marchand de Tabac, Fruits, etc
AVENUE TACHÉ, SAINT-BONIFACE.
M. Pelletier a toujours en main un assortiment considérable de cigares de choix, tabacs, cigarettes, fruits, eaux gazeuses, etc., etc. 27.9.88.



DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné "Soumission pour Fournitures des Sauvages," seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, Samedi, le 14 Mai 1892, pour la livraison des fournitures des sauvages, durant l'année fiscale expirant le 30 Juin 1893, droits affranchis à divers points de Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest.

On peut se procurer à demande au soussigné ou au Commissaire des Sauvages à Regina, ou au bureau des Sauvages à Winnipeg, des formules de soumission contenant des détails complets relatifs aux fournitures requises, aux dates de la livraison, etc.

Cette annonce ne doit pas être insérée par aucun journal sans l'autorisation de l'Imprimeur de la Reine. Tout journal qui l'insèrera sans cette autorisation, n'aura aucune réclamation. La plus basse ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

L. VANKOUGHNET,
Député Surintendant général des Affaires des Sauvages.
Dépt. des Affaires des Sauvages, Ottawa, Mars 1892.
3i 13-4-92



CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi vendredi, le 13 Mai prochain, pour le transport des malles de Sa Majesté, d'après contrats sur chacune des routes suivantes, durant quatre ans à partir du 1er juillet prochain :

Deloraine et Waneche, une fois par semaine, distance supputée, 20 milles.

Dominion City et Emerson, six fois par semaine, distance supputée, 10 milles.

Donore et gare du chemin de fer Osborne, deux fois par semaine, distance 1 mille.

Emerson et Stuartburn, une fois par semaine, distance 29½ milles.

Fernton et Winnipeg, trois fois par semaine, distance 4 milles.

Marquette et Woodlands vià Meadow Lea, deux fois par semaine, distance 9 milles.

Millbrook et Queen's Valley, une fois par semaine, distance 7½ milles.

Richland et Winnipeg, deux fois par semaine, distance 37½ milles.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations au sujet des contrats ci-dessus peuvent être vus aux bureaux de poste aux termes des routes respectives et à ce bureau, endroits où l'on peut aussi se procurer des blancs de soumissions.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des Postes.
Bureau de l'Inspecteur des Postes, Winnipeg, 18 mars 1892.
3i 6.4.92

PHARMACIE SAINT-BONIFACE
Rue Dumoulin.
—STOCK COMPLET DE—
DROGUES, MEDECINES PATENTEES, PARFUMS, SAVONS.
TOUTES ESPECES DE TEINTURES.
Tout au comptant.
Toutes les prescriptions seront remplies avec soin par le Dr Lambert lui-même qui tient ses bureaux dans la même bâtisse.
Les heures d'offices sont :— Consultation, matin jusqu'à 9 hrs a.m. 12 hrs à 2 hrs p.m. 5 hrs à 10 hrs p.m.
DR J. H. O. LAMBERT,
Médecin de l'Hôpital de Saint-Boniface.
Téléphone No. 401.
N.B.—Tous les marchands de la campagne sont priés de visiter l'établissement.
jno 15.3.88

Edouard Richard & Cie
AGENTS D'IMMEUBLES
363 Rue Main, Winnipeg, 363.
Le meilleur moyen d'acheter une terre à bon marché est de s'adresser à une agence d'immeubles. Pourquoi ? Parceque tous ceux qui désirent fortement vendre, mettent leurs propriétés entre les mains d'un agent. C'est le meilleur moyen de vendre ou d'acheter.
Nous avons toujours en mains une longue liste de propriétés dans toutes les paroisses, offrant beaucoup de choix à des prix très bas. Nous en avons plusieurs dans le voisinage de Winnipeg. Venez à notre bureau ou écrivez, ça ne coûte rien, et cette démarche facile peut vous valoir plusieurs $100. Il est de notre intérêt d'offrir les propriétés qui offrent le plus d'avantages et d'ailleurs nous nous faisons un devoir d'aviser l'acheteur dans le sens de ses intérêts.
PRETS SUR HYPOTHEQUES.
DÉSIREZ-VOUS EMPRUNTER DE L'ARGENT, nous représentons la Cie *London & Ontario*, la plus populaire des Cies de prêt dont nous sommes l'inspecteur et l'évaluateur. En s'adressant directement à nous, nous ferons tout en notre pouvoir pour vous épargner du trouble, vous sauver des dépensos évitables et faciliter votre emprunt.
6m 16.12.91

BRAULT & CIE
Successeurs de Radiger & Cie
Marchands de Vins, Liqueurs et Cigares
Ont déménagé au No. 513 RUE MAIN, à une courte distance au nord de l'ancien poste, vis-à-vis le monument des volontaires sur la place du marché.
P. BRAULT & CIE désirent donner avis aux lecteurs du *Manitoba* qu'ils ont succédé à la maison si ancienne et si avantageusement connue de RADIGER & CIE. Ils espèrent que les agrandissements et améliorations de leur maison, leur attirera une bonne proportion du commerce de Saint-Boniface et autres paroisses françaises.
L'ASSORTIMENT EST CONSIDÉRABLE ET VARIÉ.
BAS PRIX.
21.10.91

EN GARDE !
CHAQUE PALETTE DE
MYRTLE NAVY
PORTE EN BRONZE LES LETTRES
T. & B.
IL Y EN A PAS D'AUTRE
QUI SOIT VERITABLE.

LIBRAIRIE KEROACK,
547–RUE PRINCIPALE, WINNIPEG–547
— ET —
Saint-Boniface, Rue Dumoulin.
Livres, papeteries, images, tapisseries cadres, fournitures pour écoles et bureaux jouets, articles religieux et de fantaisie
EN GROS ET EN DÉTAIL.
Correspondance pour tout ce qui regarde le commerce de librairie et l'importation.
M. A. KEROACK.

Regis Peloquin.
VOITURE DE PLACE A TOUTES HEURES.
Ordres remplis avec une ponctualité irréprochable.
Le patronage de Saint-Boniface est sollicité.
TÉLÉPHONE 309, NICOLLET HOUSE, WINNIPEG,
Ou à toute heure, laissez vos ordres à l'Hôtel Québec, Saint-Boniface. 1a18.11.91

HOTEL DU CANADA
RUE LOMBARD, WINNIPEG.
Le plus ancien hôtel de Winnipeg complètement remis à neuf.
VINS, : LIQUEURS : ET : CIGARES : DE : CHOIX.
CUISINE DE PREMIÈRE CLASSE.
Prix modérés.
H. BENARD, - - PROPRIÉTAIRE.
25.11.91

MAISON DE PENSION
Coin des rues Dumoulin et Saint-Joseph
SAINT-BONIFACE.
Les étrangers, les personnes de la campagne et tous ceux qui veulent loger dans une maison privée, trouveront chez Madame Jean, à l'adresse ci-dessus, tout ce qui est désirable comme confort et tranquilité, à des prix modérés.
Il y a une excellente étable pour les attelages de ceux qui viennent en voiture.

LE CHEMIN DE FER
CANADIEN PACIFIQUE
Le Grand Chemin de l'Univers.
SA CHAUSSEE, SON EQUIPEMENT
Ont une renommée internationale.
Ses chars dortoirs et ses chars réfectoires sont des modèles de luxe et d'élégance, voitures de première classe et chars colonistes gratis sur tous les trains directs.
Les taux les plus bas pour Saint-Paul, Chicago et tous les points du Sud.
Taux pour les Côtes du Pacifique, $10.00 et $5.00 meilleur marché que par toute autre route.
Baggage enregistré directement à destination.
Raccordement direct à Vancouver avec les steamers "Empress" pour tous les points de la Chine et du Japon, ces steamers sont neufs et rien de ce que l'habileté humaine peut imaginer ou de ce que peut procurer l'argent n'a été épargné dans leur construction.
Pour plus amples détails quant aux taux, s'adresser à W. M. McLeod, agent des billets de la cité, 471 rue Principale, Winnipeg, ou à T. S. Carter, à la gare, ou à
ROBT. KERR,
Agt. gén. des Pass. Winnipeg.
1.20.92 jno

CHEMIN DE FER
DU
NORTHERN :-: PACIFIC.
La Route la plus Populaire et la Meilleure
POUR TOUS LES POINTS A
L'EST, AU SUD ET A L'OUEST.
Convoi quotidien de Winnipeg avec
Char Palais, Char Dortoir, Char Refectoir Elegant, et Excellentes Voitures de Premiere Classe.
La ligne de Chars Réfectoires, la meilleure route pour tous les points et mène le voyageur à travers un pays intéressant, se raccordant à heure fixe avec les autres lignes et lui procurant l'avantage de visiter les célèbres villes de Minneapolis, St. Paul et Chicago. Les malles et colis sont consignés pour tous les endroits à l'Est, sans embarras et sans retard. Pas d'examen des douaniers à subir.
BILLETS DE TRAVERSÉE POUR L'OCÉAN
Et Cabines pour aller et revenir d'Angleterre et de tous les pays européens. Les meilleures lignes de navires transatlantiques sont représentées.
Désirez-vous aller quelque part au Montana, dans Washington, l'Orégon ou la Colombie Anglaise, nous vous invitons d'une manière spéciale d'essayer notre ligne, qui peut indubitablement faire pour vous mieux qu'aucune autre. C'est la seule ligne directe par voie ferrée conduisant au Territoire de Washington.
LA ROUTE FAVORITE DES TOURISTES CALIFORNIENS
Pour plus amples informations concernant les taux, etc., adressez-vous personnellement ou par écrit à l'agent de billets le plus rapproché, à tout agent voyageur de la compagnie, ou à
H. SWINFORD,
Agent Général C. F. N. P., Winnipeg.
CHAS. S. FEE,
Agent Général des voyageurs et des billets, C. F. N. P., St. Paul.
jno. 2.9.91

HOTEL DE QUEBEC
AVENUE TACHE,
SAINT-BONIFACE. MAN.
ELIE CHAMBERLAND, Prop.
DE PREMIÈRE CLASSE.
Salles à diner et chambres à coucher bien tenues. Liqueurs choisies. Bonnes écuries. 1a 7 11 89.

ECURIE DE LOUAGE, ETC.
MM. FRANÇOIS CARRIÈRE, jr, et ROGER CARRIÈRE ont ouvert une *Ecurie de Louage et de Pension* sur la
RUE DUMOULIN, AUX ANCIENNES ÉCURIES PÉLISSIER.
Satisfaction est garantie à tous ceux qui voudront bien les encourager.
Une attention particulière sera donnée aux chevaux en pension.
CARRIÈRE & FRÈRES, Rue Dumoulin.
1a 4.2.91

HOTEL BEAUREGARD
Coin des avenues Taché et Provencher, Saint-Boniface, Manitoba.
Avantageusement situé à l'entrée du pont Saint-Boniface.
Salle de biliard, piano, etc., Liqueurs et cigares de première qualité.
1a.7.11.89.

HOTEL SAINT-BONIFACE.
COIN DES RUES TACHÉ ET NOTRE-DAME.
FIDÈLE MONDOR, PROPRIÉTAIRE
De première classe, sous tous les rapports. Aussi bonnes écuries.
Prix modérés. La maison est avantageusement connue. 1a.7.11.88

Attention Speciale !
MARCHES SPECIAUX
POUR
Vêtements d'Enfants, Marchandises Sèches, Nouveautés, Chaussures, Etc.
Avantages extraordinaires dans nos Marchandises Sèches.
GEO. H. RODGERS & CIE,
342 Rue Main.
M. J. W. Lachambre répondra à la clientèle de langue française. Il sollicite une visite de ses compatriotes.

VIN DE CALIFORNIE
$1.50 LE GALLON.
Nous venons de recevoir un char de ce vin que nous vendons à $1.50 LE GALLON. C'est un vin exquis, vieilli par électricité et digne des plus fins dégustateurs.
Richard & Cie
—IMPORTATEURS DE—
VINS, LIQUEURS
ET
SPIRITUEUX
365 Rue Principale, Winnipeg.

E. L. JOYAL,
Sellier et Harnacheur
363 RUE PRINCIPALE, WINNIPEG,
(Porte voisine de MM. Richard & Cie.)
HARNAIS ET SELLES DE TOUTES DESCRIPTIONS.
Gros Harnais pour la Ferme, de $18.00 et plus. Harnais de Buggy, de $10.00 et plus. Bourrure de Coton pour dedans de Collier, à $1.25 la paire. Bourrures de Collier, de $2.00 et plus.
BRIDES, GUIDES, LICOUX, SANGLES POUR COUVERTES, SNAPS, ETRILLES, BROSSES, FOUETS, ETC., AUX PLUS BAS PRIX.
Toute commande sera exécutée avec promptitude et exactitude.
M. E. L. Joyal importe directement de Montréal, ce qui lui permet de vendre à bas prix.
6m. 31.10.89 E. L. JOYAL.

LA LOTERIE de la PROVINCE de QUEBEC
AUTORISÉE PAR LA LÉGISLATURE.
Etablie pour des fins d'utilité publique, telles que Centre d'Instruction et érection d'un grand édifice pour la Société St.-Jean-Baptiste de Montréal.
Tirages le 1er et le 3me Mercredi de chaque mois

3134 LOTS
Valant $52,740

GROS LOT
Valant $15,000

Le Billet, - $1.00
Quart de Billet 25 c.

Demandez les circulaires.
1a 20.8.90

NOMENCLATURE DES LOTS

1	Lot valant		$15,000—	$15,000
1	"	"	5,000—	5,000
1	"	"	2,500—	2,500
1	"	"	1,250—	1,250
2	Lots	"	500—	1,000
5	"	"	250—	1,250
25	"	"	50—	1,250
100	"	"	25—	2,500
200	"	"	15—	3,000
500	"	"	10—	5,000
Lots Approximatifs				
100	"	"	25—	2,500
100	"	"	15—	1,500
100	"	"	10—	1,000
999	"	"	5—	4,995
999	"	"	5—	4,995
3134	Lots valant	-	-	$52,740

S. E. LEFEBVRE, Gérant.
81, RUE ST. JACQUES, MONTRÉAL, CANADA.

DICK, BANNING & CIE.,
MARCHANDS DE
BOIS EN GROS,
COMMERÇANTS ET FABRIQUANTS
MOULINS :-: KEEWATIN.
Toujours en vente quantité de Bois de Construction, Châssis, Portes, Lattes, Bardeaux, Papier Feutre et Papier Goudronné, et matériaux de construction généralement.
PRIX OBTENUS SUR DEMANDE A CET EFFET.
Bureau Principal et Cour :
Vis-a-vis la Gare des Voyageurs du C. P. R.,
A WINNIPEG.
Succursale a Portage-la-Prairie. 6m 15.4